

1884

BULLETIN  
DU  
**BIBLIOPHILE**

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE  
REVUE MENSUELLE  
PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. ED. DE BARTHELEMY, BAUDRILLANT, de l'Institut; JULES BONNASSIERS, J. BOULMIER; GUST. BRUNET, de Bordeaux; comte CLEMENT DE RIS, de la Société des Bibliophiles; CUVILLIER-FLEURY, de l'Académie française; JULES DELFIT; A. DESTOUCHES; VICTOR DEVELAY, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève; baron A. ERNOUF; FERDINAND DENIS, administrateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; ENG. DRAMARD, conseiller à la Cour de Limoges; GEORGES DUPLESSIS, de la Bibliothèque nationale; J. DUKAS; DUPRE LASALE, conseiller à la Cour de cassation; ALFRED FRANKLIN, de la Bibliothèque Mazarine; marquis DE GAILLON; J. DE GAULLE; CH. GIRAUD, de l'Institut; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB), conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal; comte DE LONGPERRIER-GARMOARD, de la Société des Bibliophiles français; P. MARGRY; ED. MERAUME; F. MORAND, de Boulogne-sur-Mer; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; GASTON PARIS, de l'Institut; H. MOULIN, ancien avocat général; baron J. PICHON, président de la Société des Bibliophiles français; baron ROGER PORTALIS, de la Société des Bibliophiles; baron DE RUBLI; SCHWAB, de la Bibliothèque Nationale; PR. TAMIZEY DE LAMROQUE, correspondant de l'Institut, etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES,  
HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

JUIN-JUILLET.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS.

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1884

## LIVRAISON DE JUIN-JUILLET

	Pages.
LE PALAIS ET L'ACADÉMIE AU XVII <sup>e</sup> SIÈCLE, par H. Moulin, ancien Magistrat . . . . .	241
<del>NOTES SUR LES BIBLIOTHÈQUES DE PROVINCE, par L. T. . . . .</del>	<del>261</del>
CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE, par M. le baron Ernouf.	318
LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU VATI- CAN . . . . .	324
NÉCROLOGIE, par H. de Terrebonne . . . . .	327
NOUVELLES ET VARIÉTÉS . . . . .	332

## BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

LA SECONDE PÉRIODE PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER SE COMPOSE  
DES ANNÉES 1865 à 1883.

*19 années en 48 volumes brochés avec tables*

**prix : 270 fr., somme payable par fractions.**

L'abonnement est de 12 fr. par an pour Paris, 14 fr. pour les  
départements et 16 fr. pour l'étranger.

*Aucune livraison ne peut être vendue séparément.*

L'ANNÉE TERMINÉE FORME UN VOLUME DE 600 PAGES ENVIRON  
ET SE VEND QUINZE FRANCS

Les ouvrages dont il sera envoyé deux exemplaires seront annoncés d'abord,  
plus tard il en sera rendu compte, s'il y a lieu.

## LE PALAIS ET L'ACADÉMIE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE (1).

XI.

P. PELLISSON-FONTANIER.

1624-1653-1693.

Pellisson est le seul surnuméraire qu'ait eu l'Académie, le seul de ses membres auquel la survivance d'un fauteuil ait été assurée, le seul, avec l'abbé Maury, jusqu'à l'ordonnance d'épuration de 1816, qui ait eu à prononcer deux discours de réception. Sous ce triple aspect il devient une individualité originale, et se distingue de tous ses confrères.

Pellisson, — c'est l'abbé d'Olivet qui lui rend cet hommage, — « était un homme rare, dont la mémoire intéresse les honnêtes gens. » C'était un bel esprit, mais « plus honnête homme encore que bel esprit », ajoutait de Bussy-Rabutin.

Il était né en 1624, à Béziers, petite ville du Languedoc qui a eu l'honneur de fournir à l'Académie quatre immortels (2). Sa famille était une ancienne famille de robe ; son bisaïeul, Raimond Pellisson, était mort Premier Président du Sénat de Chambéry ; son grand-père

(1) Voir les numéros de Mars, Avril-Mai 1884.

(2) Ce sont Pellisson, J. Esprit, Dortous-de-Mairan et Viennet. Beaucoup de biographes ont écrit Pélisson, il a toujours signé PELLISSON.

était membre de la chambre de l'Edit de Castres ; son père Jean-Jacques, conseiller de la même juridiction, et plus tard du Parlement de Toulouse ; enfin, Georges, son frère aîné, était aussi devenu conseiller du Parlement de Metz. Descendant d'une telle lignée, comment le jeune Paul n'eût-il pas été destiné au barreau ou à la magistrature ?

Ses humanités brillamment terminées à Castres, et sa philosophie à Montauban, il alla suivre un cours de droit à Toulouse. Il était encore étudiant et mineur quand il fit paraître un petit volume qui témoignait de ses progrès dans la science juridique. C'était une paraphrase latine du premier livre des *Institutes*, dont il offrit la dédicace au chancelier Séguier.

Reçu avocat, il vint se fixer à Castres ; ce fut à ce moment que, pour se distinguer de son frère, il ajouta à son nom paternel celui de sa mère, et il s'appela désormais Pellisson-Fontanier.

Le jeune avocat savait le droit et les lettres ; sa parole était facile et colorée et il parlait bien la langue des affaires. Ses débuts avaient été remarquables et la clientèle venait avec la réputation, lorsqu'il fut atteint de la petite vérole. Elle fut assez dangereuse pour le forcer à une longue retraite à la campagne. Il en guérit, mais elle laissa sur son visage des traces ineffaçables ; « non seulement elle lui déchiqueta les joues et lui déplaça presque les yeux, mais elle affaiblit et ruina pour toujours son tempérament (1). »

Pellisson craignit, ainsi défiguré et portant sur toute sa personne les traces de la cruelle maladie à laquelle il avait à grand-peine échappé, de reparaitre devant ses confrères et ses anciennes connaissances. Puis il avait employé à l'étude des lettres le temps de sa convalescence, y avait pris goût, et leur donna la préférence sur le droit.

Il quitta Castres sans regret, et vint à Paris, avec des

(1) D'Olivet. *Histoire de l'Académie.*

lettres de recommandation pour son coreligionnaire, Valentin Conrart.

Voulant se créer une situation indépendante, il traita d'une charge de conseiller-secrétaire du Roi.

Reçu dans la maison de Conrart, il y rencontra presque tous les membres de la jeune Académie, se lia avec quelques-uns, avec Chapelain, Patru, d'Ablancourt entre autres, et écrivit, à leur instigation peut-être, l'*Histoire* de la Compagnie.

Cet ouvrage fit sensation à son apparition. L'abbé d'Olivet — il est vrai qu'il devait le continuer, — le considérait comme un chef-d'œuvre, et l'auteur comme un homme « d'un mérite supérieur, qu'il n'était guère possible d'égaliser. » Il fut si bien accueilli, il eut un tel succès que l'Académie, par une faveur qui ne s'est jamais reproduite depuis, s'associa Pellisson comme surnuméraire, en lui assurant la survivance du premier fauteuil vacant. L'attente fut à peine d'un an, et la première succession qui s'ouvrit, et que le surnuméraire fut appelé à recueillir, fut celle de M. de Sérizay.

Le nouveau membre fut admis dans la séance du 17 novembre 1653, et prononça son remerciement ; c'était le second, car il en avait déjà prononcé un, un an auparavant, quand l'Académie l'avait appelé à la plus prochaine vacance (1).

(1) Quelques écrivains ont donné pour prédécesseur à Pellisson Honorat Langier-de-Porchères. C'est une erreur que pourrait accréditer le *Recueil des harangues* de l'Académie, in-4, de 1698, dans lequel on lit : Discours prononcé le 17 novembre 1653 par M. Pellisson, lorsqu'il fut reçu à la place de M. DE PORCHÈRES.

Le discours très court du récipiendaire ne dit pas un mot du prédécesseur défunt, de sorte qu'il est impossible de savoir par son texte le nom de ce prédécesseur. Est-ce de Sérizay, est-ce de Porchères ?

La réponse à cette question se trouve dans le rapprochement des dates.

L'Académie, après la publication de son *Histoire*, « avait ordonné que la première place qui vaquerait dans le Corps serait destinée à M. Pellisson, » et que cependant il aurait droit d'assister aux assemblées, et d'y opiner

Si son *Histoire* de la Compagnie lui valut son élection, elle lui attira aussi plus d'une attaque et plus d'une critique. Malgré une tendance à l'indulgence, voire à la flatterie, Pellisson n'avait pu faire à tous ses confrères la même part d'éloges; or, certains amours-propres, parmi les moins bien traités, s'étaient révoltés. De là des plaintes et des clameurs. « M. Pellisson, tout habile homme qu'il est, écrivait Guy-Patin, dans une lettre du 21 octobre 1653, s'est fait bien des ennemis par son *Histoire*. L'auteur lui-même partageait l'opinion de Guy-Patin, quand, remerciant MM. de l'Académie de l'honneur qu'ils lui avaient fait, il se plaignait « des divers murmures qui avaient été excitez » de tous côtés, contre ce misérable livre, qui tout innocent » qu'il est, n'avait pas eu certainement le bonheur de satisfaire également à tout le monde. »

Chez Pellisson l'esprit des affaires était uni à celui des lettres. Le surintendant Fouquet, qui avait eu l'occasion de l'apprécier, l'appela dans ses bureaux, et en fit son premier commis, investi de toute sa confiance. Bientôt il obtint pour lui, en récompense de ses services, le brevet de conseiller d'Etat.

Le premier commis vivait depuis quatre ans dans l'intimité du maître, lorsqu'éclata sur Vaux l'orage de 1661. Fidèle à la fortune du surintendant, il partagea sa disgrâce et son arrestation.

Sous les verrous de la Bastille, il écrivit en faveur de Fouquet ces *Mémoires*, qui excitèrent la colère du Roi, et qui sont aux yeux de la postérité son meilleur titre. Dans

» comme académicien, avec cette clause que la même grâce ne pourrait plus » être faite à personne pour quelque considération que ce fût. »

Depuis cette délibération ce fut M. de Sérizay qui parmi les académiciens mourut le premier en 1653. Ce fut donc de son fauteuil premier frappé par la mort que dut hériter Pellisson, et en effet il en prit possession le 17 novembre 1653. Or, à cette époque le fauteuil de M. de Sérizay était le seul vide. Celui de M. Laugier de Porchères était encore occupé par son titulaire, qui ne mourut que l'année suivante, en 1654, et dont la succession fut recueillie par l'évêque d'Acqs, Mgr Philippe de Chaumont.

l'intérêt de l'illustre accusé, il s'imposa un prudent silence, et quand il le rompit dans ses interrogatoires et ses confrontations, ce fut pour lui venir en aide ou le défendre. On a conservé le souvenir de cette réponse qui n'avait d'autre but que de mettre Fouquet en garde contre certaines accusations, et de l'avertir que certaines pièces dont il pouvait redouter la production étaient détruites : — « Monsieur, lui dit-il, si vous ne saviez pas que les papiers qui attestent le fait dont on vous charge sont brûlés, vous ne le nieriez point avec tant d'assurance. » Ainsi averti, le surintendant persista dans ses dénégations et ne put être convaincu.

Le procès s'instruisait devant une Commission. Pour enlever l'accusé à la juridiction du Parlement à laquelle il appartenait, on avait obtenu de lui la cession de sa charge de procureur-général. Or, parmi les pièces saisies on trouva un billet de Pellisson engageant son maître à ne se défaire à aucun prix de son titre; quand ce billet eut été mis sous les yeux du Roi : « *Le commis en sait plus que le maître,* » dit-il, en le rendant au magistrat-instructeur.

Pendant les quatre ans et demi qu'il passa enfermé à la Bastille, il n'eut d'autre distraction que la musette d'un Basque, faux prisonnier qu'on avait placé près de lui pour l'épier, et dont il se servit pour sa correspondance au dehors; la compagnie d'une araignée qu'il était parvenu à apprivoiser, et qui venait à sa voix chercher jusque sur ses genoux les mouches dont il la nourrissait (1); la rédaction

(1) L'abbé Delille s'est emparé pour son poème de l'*Imagination* de cet épisode de la captivité de Pellisson, apprivoisant une araignée et s'en faisant une amie. Il a même écrit, pour rendre son récit plus saisissant,

« Qu'un geôlier au cœur dur, au visage sinistre,  
écrasa l'animal aux yeux du pauvre prisonnier.  
» L'insecte était sensible, et l'homme fut barbare!  
s'écrit le poète, puis il termine par cette apostrophe :

« Arachné, si mes vers vivent dans la mémoire,  
Ton nom de Pellisson partagera la gloire;  
On dira ton bienfait, ses vertus, ses malheurs,  
Et ton sort avec lui partagera nos pleurs. »

des lettres qu'il écrivait chaque matin à Mademoiselle de Scudéry, et la lecture des réponses qu'il en recevait (1). L'intimité de cette dernière et du prisonnier datait de plusieurs années déjà. Entre elle et lui s'était formée « une de ces amitiés célèbres, bien voisines de l'amour, qui en eut les vicissitudes, les jalousies, les petitesesses et les grandeurs (2).

Mademoiselle de Scudéry avait 15 ou 16 ans de plus que Pellisson. Ils étaient aussi disgraciés de la nature l'un que l'autre: Mademoiselle de Scudéry était grande, sèche et noire, quant à Pellisson, « il abusait — c'est Madame de Sévigné qui le dit — de la permission que les hommes ont d'être laids (3) ».

Boileau, le prenant pour type de la laideur, l'avait d'abord placé dans sa huitième satire, et associé à Fouquet, son ancien patron. Après le vers

« Jamais surintendant ne trouva de cruelles,  
venait celui-ci :

» L'or même à Pellisson donne un teint de beauté, »

qui fut corrigé plus tard, et changé tel que nous le lisons aujourd'hui dans toutes les éditions de Boileau.

Mademoiselle de Scudéry et Pellisson n'avaient donc rien à se reprocher en fait de laideur. L'un et l'autre rachetaient d'ailleurs par leur esprit les torts de leur figure, puis après tout,

« Les personnes d'esprit sont-elles jamais laides? »

Madeleine était pour Pellisson « Sapho, la divine Sapho »; pour Madeleine, Pellisson était « l'aimable Acante, le sensible Herminius ».

(1) « J'ai brûlé plus de cinq cents lettres de M. de Pellisson, du temps de la Bastille. » Mademoiselle de Scudéry. Lettre à l'abbé Boisot, du 13 mai 1694.

(2) MADEMOISELLE DE SCUDÉRY, sa vie et sa correspondance par MM. Rathery et Boutron. 1873, in-8.

(3) Lettres de Madame de Sévigné.

Elle disait encore une autre fois: « Il est bien laid, » mais elle ajoutait: « qu'on le dédouble, et l'on trouvera une belle âme. »

Qui le croirait ! Acante était jaloux, car Sapho, malgré sa laideur, avait inspiré plus d'une passion. Parmi ses soupirants elle comptait, — que de ravages dans l'Eglise! — Godeau, Huet, Fléchier, Mascaron, l'abbé Genest, le P. Bouhours, Ménage, Charpentier, et avant tous, Conrart, qu'elle appelait Théodamas.

Théodamas, le maître de Carisatis, avait sur ses rivaux l'avantage de recevoir chaque année Sapho pendant un mois à sa maison de campagne d'Athys, au grand déplaisir d'Acante. Ne serait-ce pas par hasard de Carisatis, et comme consolation de son absence, que serait venu à l'adresse de Pellisson ce tendre quatrain ?

« Enfin, Acante, il faut se rendre ;  
» Votre esprit a charmé le mien.  
» Je vous fais citoyen de Tendre.....  
» Mais, de grâce, n'en dites rien. »

L'affection de Mademoiselle de Scudéry ne resta pas stérile devant la détention de son ami. Elle intéressa à son sort tous les puissants que ses samedis rassemblaient dans son salon, et les efforts réunis des ducs de Montausier, de Saint-Aignan, et du maréchal de La Feuillade finirent par ouvrir au prisonnier les portes de la Bastille en 1666.

Le Roi, revenu de ses préventions, et rendant justice au courage et à la noble conduite de Pellisson, le nomma presque immédiatement maître des requêtes de l'Hôtel, et l'attacha comme historiographe à sa personne.

Le nouvel historiographe suivit le Roi dans la Franche-Comté, dont la conquête fut si rapide, et il en écrivit la relation. Quand il l'eut vue, le vainqueur en fut si satisfait qu'il chargea l'auteur d'écrire l'histoire du règne, avec une pension de 6,000 livres.

Le titre d'historiographe allait lui être officiellement confirmé, mais un double obstacle vint arrêter la volonté du prince. La religion de Pellisson qui était protestant ; le crédit de Mesdames de Montespan et de Maintenon, qui protégeaient Racine et Boileau. A l'une des deux mar-

quises il avait autrefois au conseil d'Etat fait perdre un procès dont il était le rapporteur ; à l'autre il avait fait obtenir, quand elle était la veuve de Scarron et assez misérable, une pension de 1,500 livres.

Si Pellisson n'eût point été de la religion réformée, il paraît certain que l'éducation du dauphin lui eût été confiée. Mais cet empêchement va bientôt disparaître, car 1670 ne s'écoulera pas sans qu'il ait changé de religion, et de protestant se soit fait catholique. L'année suivante le verra prononcer à la réception de Mgr de Paris, de Harlay, le panégyrique du Grand-Roi, auquel toute l'Académie applaudit, et qui eut les honneurs de la traduction en cinq langues, depuis la latine jusqu'à l'arabe.

La conversion et le panégyrique ouvrirent à Pellisson la source de toutes les grâces, de tous les emplois. Il fut nommé administrateur de la caisse des Economats pour la conversion des hérétiques ; Econome de Cluny, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis : les abbayes de Bénévant et de Gimont et le prieuré de Saint-Orens-d'Auch, bénéfiques d'un revenu de 24,000 livres, lui furent donnés. Enfin l'État du comptant de 1677 lui alloue une gratification de 75,000 livres, en même temps qu'une de pareille somme à Vauban, une autre de 150,000 à Madame de Montespan, et une dernière de 400,000 à Colbert.

Converti, et converti de bonne foi, nous le croyons, Pellisson s'efforça de convertir autour de lui (1). Il écrivit pour ses anciens coreligionnaires réfugiés des *Lettres*, des *Avertissements*, des *Réfutations* ; se fit l'auxiliaire de Bossuet, et accepta la lutte sur le terrain religieux avec Jurieu et Leibnitz.

(1) Son abjuration « ne fut point un calcul, elle fut le penchant naturel de son âme et la conscience même de sa loyauté. » F. Marcon. *Etude sur la vie et les œuvres de Pellisson*.

On ne saurait parler de Pellisson sans avoir lu cette *Etude*, écrite par l'auteur pour sa thèse de doctorat, et qui nous a valu un excellent volume de près de 500 pages. 1859, in-8.

Ses anciens coreligionnaires, étonnés de l'ardeur de son prosélytisme, se contentèrent de l'appeler « le grand Convertisseur. »

Reçu à l'Académie, il lui avait promis, en reconnaissance de la faveur exceptionnelle dont il avait été l'objet, attachement, zèle, travail, et dévouement. Il lui paya sa dette sans compter ; fit pendant vingt ans les fonds d'un prix de poésie, devint plusieurs fois directeur, et harangua en cette qualité le chancelier Séguier, en 1656, Mgr de Harlay, en 1671, le Roi en 1676.

Son caractère, après tant de faveurs reçues, inclinait à la courtoisie, et ne ménageait pas aux puissants les louanges, qu'il savait d'ailleurs finement assaisonner. Ainsi un jour qu'il lisait au roi une page de l'histoire du règne, comme le prince semblait s'étonner que l'historien n'eût pas jeté un voile plus épais sur ses relations avec Madame de Montespan, — « Sire, lui dit-il, *s'il n'y avait rien de l'homme dans votre histoire, on ne la croirait pas.* »

Parmi les ouvrages assez nombreux de Pellisson, deux surtout ont attiré l'attention de ses contemporains et assuré à son nom le souvenir de la postérité. Ce sont son *Histoire de l'Académie* et ses *Mémoires* pour la défense de Fouquet. Nous n'appellerons pas cette *Histoire*, avec l'abbé d'Olivet, un chef-d'œuvre, mais nous la tenons pour un bon ouvrage, qui se laisse lire avec plaisir et intérêt, et qui, écrit en 1652, quatre ans avant les *Provinciales*, n'a pas été sans influence sur les progrès de la langue à son époque.

A l'*Histoire* nous préférons les *Mémoires* pour Fouquet, mais sans partager l'enthousiasme de Voltaire, qui a écrit :

« Si quelque chose approche de l'orateur romain, ce sont ces trois *Mémoires*. Ils sont dans le même genre que plusieurs oraisons de Cicéron, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'Etat, traité solidement, avec un art qui paraît peu, et orné d'une éloquence touchante. »

Nous croyons, avec Chénier, que Voltaire a jugé ces

*Mémoires* « moins en historien qu'en panégyriste, » et à son appréciation nous préférons celle plus froide et plus raisonnée de La Harpe, qui sait faire la part des qualités et des défauts.

« Ce n'est pas, dit-il, qu'ils soient tout à fait exempts de cet abus de figures qui sent le déclamateur ; qu'il n'y ait aussi quelques incorrections dans le langage, quelques défauts dans la diction, dans la longueur des phrases, l'embaras de quelques constructions ; et la multiplicité des parenthèses ; mais les beautés prédominent, et il n'y a plus ici de vices essentiels. Tout va au but, et rien ne sort du sujet. On y admire la noblesse du style, des sentiments et des idées, l'enchaînement des preuves, leur exposition lumineuse, la force du raisonnement, et l'art d'y mêler, sans dispart, une sorte d'ironie aussi convaincante que les raisons ; l'adresse d'intéresser sans cesse la gloire du roi à l'absolution de l'accusé, de réclamer la justice de manière à ne renoncer jamais à la clémence, et de rejeter sur les malheurs des temps et la nécessité des conjonctures ce qu'il n'est pas possible de justifier ; une égale habileté à faire valoir tout ce qui peut servir l'accusé, tout ce qui peut rendre ses adversaires odieux, tout ce qui peut émouvoir ses juges. On y admire enfin des pensées sublimes et des mouvements pathétiques (1). »

Ajoutons que dans sa défense du surintendant « il fut en même temps orateur, dialecticien, financier, jurisconsulte, et qu'il fut tout cela à la fois » (2).

La mort frappa brusquement Pellisson. « Le jour même où il fut enlevé, il ne croyait qu'à un épuisement passager ; il l'écrivit de sa propre main à Mademoiselle de Scudéry,

(1) Outre *l'Histoire de l'Académie* et les *Mémoires* pour Fouquet, Pellisson a écrit *l'Histoire de la conquête de la Franche-Comté, l'Histoire de Louis XIV, de 1661 à 1678 ; Réflexions sur les différends en matière de religion*. 4 vol. in-12.

*L'Histoire de l'Académie*, continuée par l'abbé d'Olivet, a été réimprimée plusieurs fois. La meilleure édition et la plus complète est celle donnée par M. Ch. Livet, avec notes, commentaires, éclaircissements et addition de pièces intéressantes. Paris, 1858, 2 vol. in-8.

(2) F. Marcou, *Étude sur la vie et les œuvres de Pellisson*.

et reçut plusieurs visites. Sur le soir il se promena un peu dans sa chambre ; il se mit ensuite tout habillé sur son lit, où il s'endormit, et fut trouvé mort quelques heures après (1). »

Son successeur à l'Académie fut Fénelon.

Cet illustre prélat qui croyait, pour pouvoir louer le défunt, « avoir besoin de son éloquence aussi bien que de sa place », n'eut besoin d'emprunter à personne les traits de l'éloge qu'il en fit. Il peut se résumer dans cette phrase : « Dès son enfance, il apprit d'Homère, en le traduisant presque tout entier, à mettre dans les moindres peintures et de la vie et de la grâce. »

Un pareil éloge de la bouche de Fénelon ne suffirait-il pas même à un plus illustre que Pellisson ?

## XII.

ANTOINE FURETIÈRE.

1619-1662-1688.

Le nom de Furetière évoque naturellement le souvenir des premières querelles intestines de l'Académie, du procès des *dictionnaires*, et de l'exclusion de l'un de ses membres, fait heureusement rare, et qui ne s'est produit que trois fois depuis la création.

Le Palais et l'Eglise peuvent revendiquer également Antoine Furetière, et sa vie peut se partager entre l'un et l'autre.

Fils d'un secrétaire de la Chambre du roi, d'autres disent d'un clerc de conseiller, il étudia le droit civil et le droit canon, et fut reçu avocat au Parlement. Parmi ses cinq frères, l'un, Nicolas, fut avocat comme lui, et assesseur du prévôt des marchands de Beaujeu ; deux autres, Noël et Benoît, furent prêtres de l'Oratoire.

Antoine resta peu de temps au palais. A l'exercice de

(1) D'Olivet, *Histoire de l'Académie*.

sa profession il préféra la charge de procureur fiscal de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, se tourna dès lors vers l'Eglise, et devint abbé de Chalivoy et prieur de Chuynes (1).

Cultivant les lettres, il écrivait en prose et en vers. Il avait déjà publié un volume de *Poésies*, un autre de *Fables morales et nouvelles*, et le *Voyage de Mercure*, quand l'Académie, pour leur malheur commun, l'appela à remplacer l'un de ses membres fondateurs, P. Boissat.

Furetière était un érudit, un habile linguiste, un écrivain original, qui pouvait apporter aux travaux du corps qui l'adoptait sa large part de collaboration. Mais il avait l'humeur difficile, le caractère irascible, le tempérament bilieux et était porté à la satire; c'était « une peste, dit Tallemant des Réaux, comme Scarron et Boileau, » et peut-être sa causticité n'épargna-t-elle pas assez ses nouveaux confrères.

L'Académie avait été créée « pour nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées », et veiller à l'avenir à la conservation de sa pureté. Le meilleur moyen d'atteindre ce but était la confection d'une grammaire et d'un dictionnaire.

Elle y travaillait depuis plus de vingt ans, mais avec la lenteur habituelle aux compagnies et aux travaux de ce genre, et déjà de Bois-Robert avait raillé cette lenteur par l'épigramme que nous avons déjà rappelée :

« Depuis six ans dessus l'F on travaille, » etc.

Craignant d'être prévenue par un auteur plus diligent, voulant éviter la concurrence, les indiscretions des travailleurs, les infidélités des copistes, elle avait obtenu du chancelier d'Aligre, malade et affaibli, — privilège exorbitant, — des lettres-patentes qui faisaient défenses à tous

(1) Tous les biographes s'étaient trompés sur la date de la naissance de Furetière. C'est M. Jal qui l'a rétablie exactement, l'ayant trouvée dans les actes de l'état civil de la paroisse de Saint-Eustache, qui la fixent au 28 décembre 1619.

de publier aucun dictionnaire français avant que le sien l'eût été, et même vingt ans après.

Rassurés par ces lettres-patentes, les collaborateurs du *Dictionnaire* en prenaient à leur loisir; c'est à ce moment que Furetière vint se joindre à eux.

Il les pressait, les raillait parfois, leur reprochant leurs lenteurs, leurs contradictions, leurs erreurs. Eux, s'en vengeaient, en rejetant, en bafouant même ses observations souvent très justes.

Un jour poussé à bout, il les menaça de faire seul, et en quelques années, ce, qu'à treize et en un demi-siècle, ils n'avaient pu faire.

Cette menace n'était pas vaine.

A l'exemple de Rochefort et de Richelet qui, avec privilège et sans réclamation de l'Académie, avaient publié chacun un *Dictionnaire*, il travaillait au sien.

Sur l'avis favorable de Charpentier, il avait obtenu pour ce *Dictionnaire universel* un privilège en 1684, et la même année il en publia, à titre d'essai, le premier fascicule. A cette apparition, grande rumeur parmi les ouvriers du *Dictionnaire académique* !

Furetière ne s'était-il pas enrichi du travail commun ? Ne connaissait-il pas le privilège qui défendait l'œuvre de l'Académie contre toute œuvre rivale; comment avait-il pu en obtenir un pour un ouvrage individuel similaire ?

N'avait-il pas trompé la bonne foi de l'approbateur par un faux titre; changé celui de *Dictionnaire des arts et des sciences*, présenté au censeur, en celui de *Dictionnaire universel, ou de tous les mots français, tant vieux que modernes* ?

N'avait-il pas gagné à table, *inter scyphos et pocula*, la faveur de Charpentier, que le bon vin et la bonne chère rendaient facile à toutes les concessions ?

Chacun faisait sa version et son commentaire. Toujours est-il que la publication de Furetière souleva des accusations dans l'Académie. Des explications lui furent deman-

dées, un double rendez-vous lui fut assigné ; le directeur de l'Académie, le P. P. de Novion, le manda à son hôtel, enfin Racine, Boileau et Lafontaine se rendirent auprès de lui. Il eut le tort grave de reculer devant des explications, de refuser les rendez-vous et de ne point tenir compte des démarches du Premier Président et de ses trois illustres confrères.

Ce fut de sa part une faute d'autant moins excusable, qu'il semblait par cette conduite redouter la discussion et donner raison à ses adversaires. C'étaient ceux qu'il appelait *les jetonniers*, les Boyer, les Lavau, les deux Talle- mant, les avocats Barbier-d'Aucour, Doujat et Leclerc, conduits par le vaniteux Charpentier, parmi lesquels se trouvaient égarés Benserade, Quinault et Lafontaine.

L'accusation portée contre Furetière était une accusation de déloyauté, de contrefaçon, ou du moins de plagiat, et l'on demandait le retrait du privilège qui lui avait été accordé, la défense à tous imprimeurs et libraires d'imprimer et de vendre son *Dictionnaire*, et son expulsion de la Compagnie.

Le procès était bien facile à juger ; c'était un simple rapprochement, une simple comparaison à faire entre les deux *Dictionnaires*, et pour le premier juge venu, aujourd'hui du moins, c'eût été l'affaire de quelques heures. Mais la passion s'en était mêlée, et l'amour-propre blessé de certains membres poursuivait dans Furetière, moins l'auteur du *Dictionnaire* que l'écrivain dont la causticité ne leur avait pas ménagé les traits satiriques. Dans toute l'affaire Charpentier peut être considéré comme le *dominus litis*. Ce fut lui qui le premier écrivit contre Furetière un mémoire diffamatoire, qu'il n'osa pas signer de son nom, véritable libelle dans lequel il le traitait « de bélître et de » maraud ; de fourbe, de fripon et de sacrilège, de fils de » laquais ; de faussaire, de banqueroutier frauduleux, de » faux monnoyeur, etc., etc. »

Il l'accusait en outre « d'avoir escroqué le bénéfice d'un

jeune abbé ; prostitué l'une de ses sœurs pour obtenir la charge de procureur-fiscal, et de s'être fait un souteneur de filles et de filous. » De nos jours le Conseil de discipline de l'Ordre n'eût pas toléré un pareil écrit, et M<sup>e</sup> Charpentier eût certainement encouru une peine sévère, peut-être la radiation du tableau.

Attaqué avec cette violence, Furetière avait à défendre non plus seulement sa réputation d'écrivain, mais surtout sa probité d'homme. Il accepta résolument la lutte avec la ligue des treize, et les combattit avec leurs armes. Prose et vers furent employés contre lui et par lui ; à l'épigramme il opposa l'épigramme, au sonnet le sonnet, au mémoire le mémoire, au libelle le libelle.

Avocat habile, il n'eut garde de s'attaquer à ses 39 confrères ; il les distingua au contraire les uns des autres et en fit deux catégories. Dans l'une il rangea ses ennemis, *les jetonniers*, les obscurs de l'Académie, sauf deux ou trois, et à ceux-là il fit une rude guerre ; dans l'autre, ses amis et les indifférents, les illustres par le talent, Bossuet, Racine, Boileau, Huet, Fléchier, Patru, Pellisson, les illustres par la naissance et les dignités, le duc de Coislin, le marquis de Dangeau, Bussy-Rabutin, de Saint-Aignan, les P. P. de Novion et de Mesmes, les archevêques de Rouen et de Paris, et à ceux-là il prodigua les témoignages de respect et de considération.

Parmi ces derniers, Bossuet le complimentait sur son *Dictionnaire*, et lui disait que s'il était directeur, et que cela dépendît de lui seul, il lui accorderait non pas un, mais vingt privilèges.

Bussy-Rabutin lui écrivait : « Je suis contre ceux qui vous ont condamné sans vous entendre. Vous me paraissiez avoir assez de mérite pour devoir être entendu, quand vous leur auriez paru encore plus coupable. J'ai trouvé d'ailleurs tant de raison dans votre défense, que j'ai augmenté l'estime que j'avais déjà pour vous. »

L'archevêque de Paris, François de Harlay, lui donnait asile à l'archevêché.

Racine et Boileau étaient restés ses amis, ne pouvant le soupçonner d'une mauvaise action. Leur liaison était ancienne ; plus d'une fois ils s'étaient attablés ensemble au cabaret du *Mouton*, du cimetière Saint-Jean, où se réunissait la société des *Gais Buveurs*, dont l'abbé de Chalivoy était l'un des membres les plus amusants.

Ne serait-ce pas par hasard au *Mouton* qu'il aurait fourni à Racine quelques traits pour ses *Plaideurs* et à Boileau plus d'un vers pour son *Chapelain décoiffé* ? Assurément l'auteur du *Roman Bourgeois* était assez riche de son fonds, en ce genre de composition, pour prêter même à Racine et à Boileau.

Furetière ne plaidait donc pas contre l'universalité, mais contre une fraction des académiciens.

Aux écrits de Charpentier, de Doujat et de l'abbé Tallemant, qui allaient rencontrer un athlète plus fort qu'eux, il répondit par trois factums, dans lesquels la vigueur de la discussion s'alliait à la finesse de la plaisanterie et à la malice de la satire.

Dans le premier il s'attache à démontrer que le privilège accordé à l'Académie n'a pu lui être octroyé que par surprise ; que ce privilège exorbitant, pour une œuvre *non faite*, ne pouvait être accepté sans conteste : qu'il constituerait un odieux monopole et entraînerait la négation du droit de tous les écrivains, et la confiscation de leurs travaux au profit de quelques privilégiés.

Dans le second, le plus piquant peut-être, il se prend corps à corps avec ses véritables adversaires. Avec quelle verve comique il trace leur portrait, raconte leurs travaux, leurs querelles intestines, fait assister à leurs séances. Il y a là un certain nombre de pages qu'il est impossible de ne pas relire.

Abordant la partie sérieuse, il établit que l'Académie n'avait aucun pouvoir de le juger ;

Qu'elle n'a observé aucune forme de justice, en se constituant juge et partie ;

Que le fait dont on l'accuse mériterait plutôt des éloges et des récompenses qu'une note infamante et une déposition.

Ces deux factums, supprimés par une sentence du procureur du roi, donnèrent naissance au troisième, qui n'est que leur apologie et la critique de la sentence.

Ces factums qui, déjà, pouvaient faire pressentir Beaumarchais, furent écrits pour le public et n'exercèrent aucune influence sur l'instruction et la décision du procès fait à Furetière. Il fut jugé en effet avant leur publication, par défaut en quelque sorte, et sans que l'accusé eût été entendu, ou admis à produire ses pièces justificatives. Ce fut en cet état qu'une délibération de l'Académie du 22 janvier 1685 prononça son exclusion, à laquelle manqua toujours l'approbation du Roi ; qu'un arrêt du Conseil du 9 mars suivant révoqua le privilège qui lui avait été concédé, et défendit l'impression et la vente de son *Dictionnaire*, à peine de 3,000 livres d'amende.

Furetière perdit son procès devant l'Académie et devant le Conseil du roi, mais il le gagna devant l'opinion publique, comme il le gagnerait aujourd'hui devant la justice régulière.

MM. Asselineau, F. Wey, V. Fournel et Ch. Livet l'ont déjà vengé de l'injustice de ses contemporains, et ont revisé, à la décharge de sa mémoire, le procès de 1685 (1).

(1) M. Ch. Asselineau a publié, avec une introduction et des notes, le *Recueil des Factums d'Antoine Furetière, de l'Académie française, contre quelques-uns de cette Académie, suivi des preuves et pièces historiques*, 1859, 2 v. in-12.

M. F. Wey a écrit sur Ant. Furetière et son procès deux articles très remarquables dans la *Revue contemporaine de juillet et août 1852*.

M. V. Fournel a donné au *Musée des Familles*, 1860, *Furetière, sa vie et ses œuvres*.

M. Ch. Livet, dans ses notes à l'*Histoire de l'Académie*, s'est étendu sur la vie et le procès de Furetière.

Tout homme de bon sens et de bonne foi qui voudra comparer les deux *Dictionnaires* sera amené à reconnaître qu'ils sont complètement différents par le plan, par l'exécution, par les développements, par l'étendue, et à proclamer avec M. F. Wey « que ces deux vocabulaires, différant entre eux excessivement, sont le produit de deux systèmes opposés, et qu'il serait absurde aujourd'hui de prétendre les assimiler en aucune façon. »

Si le jurisconsulte n'hésite pas à dire que des deux ouvrages l'un ne saurait être considéré comme la contrefaçon de l'autre, le lettré n'hésitera pas non plus à constater la supériorité du *Dictionnaire* de Furetière sur celui de l'Académie (1).

Furetière mourut en 1688, sans avoir vu la fin d'un procès qui lui avait enlevé, aux yeux de beaucoup, sa réputation d'écrivain et d'honnête homme, avait diminué sa fortune et abrégé sa vie, en la semant de tracasseries et d'humiliations. Il eut du moins la consolation d'avoir assuré la publication de son œuvre et obtenu, comme avant faire droit, la nomination de trois commissaires-experts chargés de dire, par la comparaison des deux ouvrages, s'il y avait plagiat. N'est-ce pas par là, laissant de côté les in-

M. Ed. Fournier a préparé pour la bibliothèque elzévirienne de P. Jannet le *Roman Bourgeois*, 1855.

Tous ces travaux seront consultés avec fruit par quiconque voudra connaître à fond la biographie de Furetière et l'histoire de son procès avec l'Académie.

(1) Le *Dictionnaire* de Furetière fut imprimé en Hollande et publié en 1690, deux ans après la mort de l'auteur et quatre avant l'apparition de celui de l'Académie.

Les deux premières éditions parurent à Rotterdam, 2 vol. in-fol. et 4 vol. in-4.

La dernière, augmentée des additions et corrections de Basnage, fut publiée à Amsterdam, 1725, 4 vol. in-fol.

Réimprimée depuis à Trévoux, elle perdit son nom, et le *Dictionnaire* de Furetière devint sans plus de façon le *Dictionnaire de Trévoux*.

Tel qu'il parut pour la première fois, et sans les améliorations de Basnage, il était bien supérieur à la première et même à la deuxième édition du *Dictionnaire* de l'Académie.

jures et les personnalités échappées à toutes les parties, qu'on aurait dû commencer ?

Les *Factums* de Furetière, dont quatre éditions ont prouvé le succès, sont restés, avec le *Roman bourgeois*, critique fine et spirituelle de la société bourgeoise de son temps, qui se laisse lire encore aujourd'hui avec plaisir, ses deux meilleurs titres littéraires.

Frondeur jusqu'à la fin, voulant flétrir la servilité des auteurs et la bassesse des dédicaces, il dédia son *Roman* au bourreau « très haut et très redouté seigneur Jean-Guillaume, dit Saint-Aubin, maître des hautes œuvres de la ville, prévôté et vicomté de Paris. »

« Voici la première épître dédicatoire qui ait été faite sans intérêt, dit-il à maître Saint-Aubin.

» Il y a longtemps que je suis las de voir des auteurs encenser des personnes qui ne le méritent peut-être pas tant que vous... Depuis que j'ai vu louer tant de faquins qui ont des équipages de grands seigneurs, et tant de grands seigneurs qui ont des âmes de faquins, il m'a pris envie de vous louer aussi : et certes, ce ne sera pas sans y être aussi bien fondé que tous ces flatteurs. Combien y en a-t-il de tous ces gens-là qu'on vante si hautement qu'il faudrait mettre entre vos mains afin de leur apprendre à vivre ! »

Aussi longtemps que Furetière avait vécu, l'Académie n'avait pas songé à le remplacer, mais elle lui garda rancune jusqu'après sa mort.

Sans l'insistance de Boileau, elle lui eût refusé le service qu'elle avait coutume de faire célébrer pour chacun de ses membres.

Son successeur, M. De La Chapelle, ne le nomma même pas dans son discours, et s'il sembla le désigner, ce fut pour dire, après un tableau des commencements de l'Académie :

« Temps heureux où l'estime réciproque, l'amitié désintéressée, l'étroite union des cœurs faisaient le principal ornement de l'Académie !... »

» Alors nulle infidélité n'avait encore obligé l'Académie à re-

trancher aucun de ses membres, et nul autre avant moi, en prenant sa place parmi vous, n'avait été réduit à déplorer les égarements de son prédécesseur, au lieu de donner des louanges à son mérite et des pleurs à sa mémoire. »

Ce fut Charpentier qui le reçut.

C'était le dernier des Académiciens auxquels eût dû échoir cette mission, et, avec le moindre sentiment des convenances, il eût dû la refuser. N'était-il pas l'ennemi personnel de Furetière? N'avait-il pas eu la haute main dans le procès, mené au combat le bataillon des *jetonniers*, composé l'odieux mémoire qu'il avait eu la lâcheté d'écrire, et non le courage de signer?

Avocat au Parlement, il n'ignorait pas qu'il y avait dans ces griefs une triple cause de récusation. Au lieu de s'abstenir, il saisit avec empressement l'occasion d'attaquer un ennemi qui ne peut plus se défendre et d'insulter à une tombe à peine fermée.

M. De La Chapelle avait fait l'éloge exagéré du grand roi, du grand cardinal, du grand chancelier et du grand Condé, — tout était grand pour lui! — Servile courtisan, Charpentier enchérit encore sur ces éloges. Il en a pour tout et pour tous : pour le *Dictionnaire*, cause de la querelle entre l'Académie et Furetière, « ce riche et élégant *Dictionnaire* qui fera l'admiration du siècle présent et des siècles à venir; cet excellent ouvrage qui soutiendra dignement la longue attente qu'on en a eue »;

Pour l'Académie, « si illustre compagnie dont il loue la mansuétude et la conduite »,

Puis arrivant au pauvre Furetière, vis-à-vis duquel toutes les convenances commandaient le silence, à lui plus qu'à tout autre, il flétrit de sa voix retentissante « la conduite » odieuse de cet académicien qui, succombant à la violence » d'une ambition déréglée et à la tentation d'un intérêt » sordide, avait projeté de s'attribuer à lui seul le travail » de toute la Compagnie. »

Il lui reproche « les ignorances grossières et les inepties

de ses *Essais*; — Prenez garde! Contrefacteur, ou au moins plagiaire, suivant vous, ne les aurait-il pas par hasard copiées dans le *Dictionnaire* de l'Académie? — son incapacité, sa perfidie, son indignité, sa trahison et son infidélité, ses factums infâmes et scandaleux, etc., etc. »

Qu'est-il resté de ces vaines déclamations, de ces discours violents et passionnés, des hommes qui les ont prononcés et de celui qu'ils attaquaient? Les discours sont perdus au milieu de mille harangues académiques, au fond de bibliothèques d'où ne les exhume guère que la curiosité d'un chercheur; M. De La Chapelle, conseiller du Roi et receveur général des finances de la Rochelle, est aujourd'hui aussi ignoré du monde politique que du monde lettré; le gros Charpentier serait oublié sans l'épigramme de Boileau; et le temps, ce juge impartial des réputations, a conservé le souvenir de Furetière, grâce à ses *Factums* et à son *Roman bourgeois*.

H. MOULIN

Ancien magistrat.

## NOTES

SUR LES

## BIBLIOTHÈQUES DE PROVINCE.

### RENNES.

Nous empruntons quelques détails historiques sur la bibliothèque de Rennes à une brochure fort rare, publiée, il y a bientôt cinquante ans, par l'excellent bibliothécaire D. Maillet.

(1) Voir les numéros d'Avril-Mai 1884.

Avant 1789, Rennes, comme bien d'autres grandes villes, n'avait pas de bibliothèque publique. Les différents ordres religieux en avaient pour leur usage exclusif: la plus nombreuse était celle des Carmes; la plus importante, celle des Capucins, à laquelle avait été réunie, dans les dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle, la collection formée par le savant jurisconsulte et historien breton, Bernard d'Argentré.

Vers 1733, l'Ordre laïque des avocats songea à son tour à se créer une bibliothèque, avec l'appui du fameux procureur général La Chalotais. Celui-ci fit décider par le Parlement, que le droit qu'on exigeait des avocats qui venaient prêter serment, dit *droit de parquet*, serait porté de 6 livres à 16 et affecté à cette destination. En 1739, la nouvelle bibliothèque possédait 538 volumes, en 1744, 1275. En 1750, Robin d'Estréans, doyen du Parlement, donna par son testament 10,000 livres pour l'augmentation de la bibliothèque des avocats. En 1779, un avocat, J.-F. de Miniac, leur légua ses livres, ses cartes et ses gravures, plus une somme de 20,000 livres. La même année, le célèbre jurisconsulte Poullain du Parc, ancien bâtonnier de l'Ordre, fit en faveur de cette bibliothèque une disposition fort originale, et dont le souvenir mérite d'être conservé. Il lui donnait « tous ceux de ses livres qui étaient dangereux à la religion et aux mœurs, à condition qu'ils seraient renfermés dans deux armoires, et que quiconque n'aurait pas vingt années d'exercice n'en pourrait avoir communication qu'après s'être fait autoriser par le chef de l'Ordre. » En 1782, il joignit à ce don celui de la plus grande partie de ses autres livres.

Les portraits de Robin d'Estréans, de Miniac et de La Chalotais, qui ornaient la bibliothèque des avocats, ont été heureusement sauvés pendant la Révolution, et figurent aujourd'hui dans la bibliothèque publique.

En 1794, le décret de pluviôse an II fit passer la bibliothèque des avocats aux mains de l'administration du

district. Deux ex-religieux, Mainguy et Lesage, furent désignés pour procéder, en qualité de commissaires bibliographes, à l'inventaire des livres provenant des ordres religieux supprimés et des bibliothèques d'émigrés confisquées et qui devaient former la bibliothèque publique avec ceux des avocats. Ceux-là n'avaient pas été déplacés, mais les autres eurent d'étranges et fâcheuses aventures. On les avait d'abord portés dans une ci-devant église, où était installé aussi un hôpital militaire pour les blessés des armées républicaines alors aux prises avec l'armée vendéenne sur le sol breton; et les chirurgiens ne se faisaient aucun scrupule d'employer les livres à leurs pansements. Pour laisser plus de place aux malades et sauver les livres, on transporta ceux-ci pêle-mêle dans le couvent supprimé des Carmélites. Peu de temps après, ce couvent ayant été vendu, ils furent déménagés derechef et transférés au premier étage de l'ancien évêché. Mais presque aussitôt survint le conventionnel Boursault, nullement bibliophile, qui donna l'ordre de remiser *tous ces bouquins* à l'étage supérieur. Cet emplacement ne suffisant pas, on en reléguait une assez grande quantité dans les cellules de la ci-devant abbaye de Saint-Melaine; presque tous ceux-là périrent dans un incendie en 1796! La même année, un général, se trouvant trop étroitement logé à l'évêché, expulsa militairement une partie des *bouquins* qui s'y trouvaient encore. Jetés encore une fois dans des sacs et chargés sur des voitures d'ambulance, furent portés au collège alors inoccupé, et entassés au hasard dans les salles et les corridors par les soldats, « très mauvais bibliothécaires. »

Le classement définitif et l'organisation de la bibliothèque de Rennes datent d'une époque où l'on s'occupait enfin sérieusement de remettre partout de l'ordre: celle du Consulat. Un certain nombre de livres confisqués furent rendus aux anciens propriétaires; d'autres donnés au grand séminaire et au Lycée: de nombreux doubles

vendus. Plus de 23,000 volumes provenant des couvents supprimés (dont 5,571 provenant des Carmes, et 4,681 des Capucins) font encore partie de la bibliothèque de Rennes. Elle comprend aujourd'hui plus de 45,000 volumes et 220 manuscrits, dont les plus importants ont été décrits dans un autre ouvrage de Maillet. On y remarque notamment un *Roman de la Rose*, avec des peintures représentant des fleurs et des insectes, d'une finesse exceptionnelle; manuscrits du *Saint-Graal*, de la *Légende dorée*, le Cartulaire de Saint-Melaine, important pour l'histoire de la Bretagne, etc.

Les archives rarement visitées du Palais de Justice méritent pourtant quelque attention. Nous recommandons aux curieux le dossier d'un procès en sorcellerie du xvi<sup>e</sup> siècle, auquel se trouve annexé un petit volume de recettes magiques soi-disant écrites sous la dictée de Lucifer. Il est marqué à la fin de sa griffe, griffe brûlante, comme de juste, qui a roussi et même troué le papier. Il y a aussi bien des choses lugubrement curieuses dans les dossiers du tribunal révolutionnaire de Rennes, surtout dans les sentences des prisonniers vendéens, après les affaires du Mans et de Savenay.

#### NANTES.

Le *Dictionnaire* d'Ogée nous donne, sur les origines de cette bibliothèque, des détails qui ne manquent pas d'intérêt.

Pierre le Gall, archidiacre de Nantes, mort en 1583, avait légué à l'hôpital sa riche bibliothèque. Le cardinal de Vendôme, frère du gouverneur (duc de Mercœur), en offrit en 1588 douze mille écus sous.

Mais l'Université conseilla à la communauté de ville de la conserver. Le 17 novembre, il y eut assemblée à ce sujet, et l'on acheta à l'hôpital la bibliothèque, moyennant douze cents écus d'or au soleil, dont on s'obligea à

payer l'intérêt à l'hôpital au denier douze, ce qui faisait 300 livres de rente annuelle, franchissable à la volonté des magistrats. On fit préparer à l'Hôtel-de-Ville un lieu commode pour la placer *et la rendre publique*. Elle fut mise sous la garde d'un particulier qui en prit si peu de soin, que tous les livres disparurent les uns après les autres. Du temps d'Ogée, il n'existait plus aucun volume de cette provenance à la bibliothèque publique, alors placée chez les prêtres de l'Oratoire. C'est, d'un des plus anciens essais, assez malheureux, de bibliothèque publique qui ait eu lieu en France. On ignore le nom de ce *conservateur* modèle.

L'établissement de la bibliothèque actuelle ne remonte qu'à 1753. Fondée par le Bureau de la Ville, en vertu d'un arrêt du conseil, elle fut installée au Collège, concédé à perpétuité en 1672 à la congrégation de l'Oratoire. Cette bibliothèque fut composée à l'origine de celle qui existait déjà dans la maison; de celle de Charles de Bourgneuf, évêque de Nantes, mort en 1617, qui avait donné sa bibliothèque aux Pères de l'Oratoire, à la condition qu'elle ne sortirait pas de Nantes; de livres donnés par l'abbé Barin, grand-vicaire de l'évêché, et d'ouvrages achetés par la ville. La bibliothèque était ouverte seulement trois jours par semaine, depuis deux heures jusqu'à cinq en hiver, et six en été.

Elle est, depuis 1809, placée assez bizarrement, au-dessus de la halle aux grains, et possède plus de 90,000 volumes, de 10,000 estampes et de 500 manuscrits, dont le plus beau est une *Cité de Dieu* sur vélin avec miniatures. La bibliothèque de Nantes est une des plus riches de la province en incunables, et en livres rares et précieux du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle.

#### BREST. — QUIMPER, etc.

La bibliothèque publique de Brest est celle créée en

1752 par l'*Académie royale de marine*. On y remarque quelques incunables et un assez grand nombre de belles éditions du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle, des Aldes, des Estienne, des Plantins, des Elzévir, etc. Elle contient aussi les manuscrits des Mémoires de l'Académie de marine, dont un grand nombre d'illustres savants du xvii<sup>e</sup> siècle faisaient partie; Mémoires dont il n'y a eu qu'un seul volume d'imprimé.

Cette bibliothèque s'accrut assez rapidement jusqu'en 1793, époque où l'Académie de marine de Brest fut supprimée, comme toutes les autres. Ce fut seulement sous la monarchie de juillet que cet établissement reçut en quelque sorte une vie nouvelle, grâce aux soins intelligents des amiraux Jacob, Duperré et de Rosamel, ministres de la marine. C'est sous le ministère de ce dernier qu'a eu lieu la publication du catalogue. Cette bibliothèque se composait alors de 10,000 volumes; elle en a plus de 25,000 aujourd'hui.

Sur celle de Saint-Brieuc, les renseignements nous manquent. Nous savons seulement qu'elle possédait déjà 27,000 volumes il y a dix ans. A la même époque, celle de Quimper était à peu près aussi nombreuse. On cite, parmi les manuscrits de celle-là, le *Cartulaire* de l'abbaye de Landévennec, fondée, suivant la légende, dès le v<sup>e</sup> siècle, par ce fameux roi de la ville d'Is, Grallon, celui qui avait une fille si délurée. Grallon était-il roi, ou seulement comte de Cornouailles, ou même a-t-il jamais existé? Autant de questions sur lesquelles on dissertera probablement toujours, sans jamais s'entendre. Il y avait dans l'église abbatiale un tombeau avec une épitaphe en latin de Grallon, dans laquelle il était qualifié de roi des Bretons et de fondateur de l'abbaye, mais cette inscription était relativement moderne. Il paraît certain que la fondation de ce monastère est antérieure au commencement du vii<sup>e</sup> siècle, ce qui est déjà un bel âge pour une abbaye. On ne sait rien de ses premiers abbés, et le nom du pre-

mier qu'on rencontre (en 818) est un composé de deux mots celtiques qui signifient *bon moine*. On aurait probablement trouvé des indications plus positives sur les origines dans le chartrier et la bibliothèque, qui contenaient de nombreux documents, chroniques, poèmes en langue bretonne. Mais la Révolution y mit bon ordre! Landévennec, ce Saint-Denis de la Bretagne bretonnante, fut saccagé en 1793; les livres et les parchemins furent transportés à Brest, pour faire des gargousses. Un officier supérieur d'artillerie, dont le nom nous échappe (il est cité dans l'*Histoire de Brest* de Levot), fut menacé de la guillotine par l'aimable conventionnel Jean Bon Saint-André, pour avoir tenté de soustraire à la destruction quelques-unes de ces « reliques de la superstition et du fanatisme. » Pourtant l'une des plus précieuses, le *Cartulaire* de l'abbaye, a été conservé; il est aujourd'hui à la bibliothèque de Quimper. On peut y voir aussi une importante collection de documents relatifs à diverses colonies françaises, et plusieurs incunables importants; entre autres un exemplaire du premier dictionnaire breton imprimé. (Tréguier, 1499.)

Citons encore, parmi les bibliothèques bretonnes: celle de Vannes (10 à 12,000 volumes) (1), celles, moins nombreuses de moitié, de Lorient, de Saint-Malo; enfin celle de Lamballe, à propos de laquelle nous relevons cette particularité regrettable: la bibliothèque communale de cette ville, jadis fort riche, a été vendue en partie (2).

#### LE MANS.

Installée à la préfecture, la bibliothèque publique comptait déjà 40,000 volumes il y a quarante ans. Elle en pos-

(1) Les archives du Morbihan sont placées sous la direction d'un savant distingué, M. Rozenzweig, l'un des hommes les plus compétents en fait d'ethnologie et d'antiquités celtiques: autour du *Répertoire archéologique du Morbihan*, d'une savante *Notice sur les Iel'les*, etc.

sède aujourd'hui au delà de 50,000, et 600 manuscrits, dont un grand nombre sont remarquables par la beauté de l'exécution, ou par l'intérêt historique qu'ils présentent. L'un des plus importants, sous ce dernier rapport, est celui qui a pour titre : *Le Roumant de messire Bertran du Glayequin, jadis chevalier et connétable de France*. Ce manuscrit, formé des débris d'un texte du xvi<sup>e</sup> siècle, dont les lacunes ont été remplies d'une écriture plus récente, a été étudié par l'éditeur de cette dernière des chansons de gestes (Charrière), qui fait partie de la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France* (1). L'intitulé est exactement conforme à celui du manuscrit contemporain de l'auteur (et peut-être autographe), mentionné par dom Lobineau, et dont il nomme l'auteur *Trueller* (variantes : Cuvelier, Cimelier, Cunelier etc.). Outre cette *Vraie Histoire*, on voit à la bibliothèque du Mans une fort belle Bible du xv<sup>e</sup> siècle avec miniatures, plusieurs manuscrits chinois, des incunables, etc. — La bibliothèque du séminaire (plus de 15,000 volumes) mérite aussi une visite.

La bibliothèque du Mans est aujourd'hui sous la garde d'un écrivain connu par de nombreuses et intéressantes publications : M. Célestin Port.

Autres bibliothèques dignes d'être citées dans l'Ouest de la France : Laval (aujourd'hui plus de 16,000 volumes); Saumur (plus de 7,000); abbaye restaurée de Solesmes (collection digne des anciens et des nouveaux Bénédictins); Mamers (4 à 5,000 volumes). A Mamers, la mairie, la bibliothèque, le musée, le collège, la prison, la sous-préfecture et même la gendarmerie, sont établis dans un ancien couvent de religieuses ! Ces installations ne sont pas rares, mais celle-là en est un spécimen des plus complets.

On a pris aux moines leurs biens, meubles et immeubles; démolit ou accaparé leurs logis. *Partout*, enfin, leurs

(1) Paris, 1839, 2 v. in-4 (v. Introd., p. xi).

plus beaux livres, confisqués, font le plus bel ornement de nos bibliothèques publiques. S'ils ont commis des peccadilles, on les leur a fait bien payer!

Dans son *Itinéraire de la Bretagne*, A. Joanné ne fait remonter qu'à 1864 l'organisation de la bibliothèque de Dinan (4,000 volumes). Cette date n'est que celle de la translation dans le local actuel. En 1850, un savant réfugié italien, L. Odorici, était « conservateur de la bibliothèque et du musée de Dinan », depuis plusieurs années. Il est auteur de plusieurs publications intéressantes pour l'histoire locale; notamment d'une curieuse brochure, tirée seulement à 75 exemplaires : *Documents inédits et peu connus, relatifs à la découverte du cœur de Du Gueslin en 1810. Dinan, 1850.*

#### ORLÉANS.

Nous empruntons aux *Essais historiques sur Orléans*, de Polluche (*Orléans*, Couret de Villeneuve, 1778), quelques indications sur les deux bibliothèques publiques qui existaient dans cette ville avant la Révolution.

La plus ancienne et la plus considérable, dont le catalogue fut imprimé en 1777, venait de Guillaume Prousteau, docteur-régent en l'université d'Orléans, mort dans cette ville le 15 mars 1715. Elle comprenait celle du célèbre Henri de Valois, que Prousteau avait achetée en 1679, après la mort de ce célèbre érudit.

Quelques mois avant sa mort, Prousteau fit par-devant notaire donation de sa bibliothèque aux Pères Bénédictins de Bonne-Nouvelle, à la condition qu'elle serait ouverte trois fois par semaine au public, et placée sous la surveillance du lieutenant-général de la province, du procureur du Roi au bailliage; du Scholastique de l'église d'Orléans, et du R. P. prieur de Bonne-Nouvelle, qui en feraient la visite deux fois par année. Il serait intéressant de connaître plus en détail les dispositions prises par

Prousteau pour assurer l'organisation et l'entretien de cette bibliothèque, contenues dans l'acte passé devant Rou et son collègue, notaires à Orléans, le 6 avril 1714. « Elle pouvait contenir alors environ six mille volumes d'un très bon choix, parmi lesquels il s'en trouve plusieurs remplis d'excellentes notes et remarques manuscrites, de la main d'H. de Valois. » Elle fut successivement augmentée, dans le cours du xviii<sup>e</sup> siècle, par les libéralités de plusieurs hommes distingués, originaires d'Orléans, notamment du mathématicien Hautefeuille, et du célèbre jurisconsulte Pothier. L'ouverture de cette bibliothèque avait eu lieu le 9 décembre 1716.

L'autre bibliothèque, ouverte depuis 1763, était celle des Oratoriens, qui l'avaient reçue, sous cette condition, de Carré de Bouchetault. C'est plutôt *entr'ouverte* qu'il faudrait dire, car l'accès n'en était permis que le samedi. Ces religieux conservaient dans le Trésor de leur sacristie le soi-disant chapeau de Jeanne-d'Arc, en velours bleu brodé d'or et orné de plumes blanches, qu'on retrouve sur la miniature du xvi<sup>e</sup> siècle, sur le tableau de 1581 gravé par Lemire, et encore conservé de nos jours au Musée d'Orléans, sur la gravure de Léonard Gaultier, etc. Il est possible que ce chaperon fût en effet celui qui avait servi de modèle à l'un de ces artistes, mais ils avaient commis un anachronisme de plus d'un siècle, en représentant Jeanne avec le costume de leur temps. La seule image de la Pucelle, d'une authenticité au moins probable (pour le costume), est la tapisserie allemande du musée d'Orléans, représentant l'arrivée de Jeanne au château de Chinon, qui semble avoir été exécutée de son vivant. Dans cette composition, les armures et les costumes sont bien ceux de la première moitié du xv<sup>e</sup>; la coiffure de la Pucelle, mi-partie féminine et guerrière, est une sorte d'haumet (armet) par-dessus une cornette ne laissant à découvert que le visage, et orné d'une simple aigrette. Cette tapisserie, sur laquelle M. Mon-

tellier, directeur actuel du musée d'Orléans, a publié une notice intéressante, a été reproduite dans plusieurs ouvrages modernes; notamment dans la *Jeanne d'Arc* illustrée de M. Wallon (F. Didot), et dans l'*Histoire du Costume* de Quicherat (Hachette).

La bibliothèque d'Orléans possède aujourd'hui plus de 43,000 volumes, et près de 500 manuscrits de toutes les époques, quelques-uns d'une exécution remarquable, provenant pour la plupart de Saint-Benoît-sur-Loire, dont la bibliothèque, l'une des plus belles qui aient existé au moyen âge, fut saccagée et pillée, non par les vandales de 1793, mais par ceux de 1562. Le bibliothécaire actuel d'Orléans est M. Loiseleur, littérateur distingué, auquel on doit un grand nombre d'ouvrages qui témoignent d'une érudition variée et néanmoins profonde, dont plusieurs ont obtenu un très légitime succès. Nous citerons: *les Résidences royales de la Loire; les points obscurs de la vie de Molière; les crimes et les peines dans l'antiquité et les temps modernes, Ravallac et ses complices, les Problèmes historiques*, recueil de dissertations, dans lesquels il combat avec une remarquable habileté diverses traditions généralement admises, dont l'origine lui paraît apocryphe. C'est ainsi qu'il est parvenu à ébranler fortement, sinon à détruire, la légende de l'empoisonnement de Gabrielle d'Estrees, et celle du Masque de Fer.

#### BLOIS.

Cette bibliothèque, d'environ 30,000 volumes d'un très bon choix, est installée tant bien que mal, — plutôt mal que bien, — dans une salle beaucoup trop petite de la mairie. La *meilleure* partie de ces livres provient de la collection formée à l'évêché par M. de Thémines, dernier évêque de Blois avant la Révolution. Ce prélat avait rassemblé dans le palais épiscopal (construit par Colbert, qui avait épousé une Blésoise) les anciennes bibliothèques des

abbayes de Saint-Laumer, Bourg-Moyen de Blois et Pontlevoy, dont le revenu abbatial avait été réuni à l'évêché au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Révolution confisqua non seulement la bibliothèque, mais l'évêché lui-même, qui fut occupé par les administrations départementales, et n'a été rendu à sa première destination qu'au commencement de 1830. Il était temps!

### BOURGES.

La bibliothèque, qui contenait un assez grand nombre de manuscrits importants et de reliures curieuses, a été détruite en grande partie dans l'incendie de l'archevêché, en juillet 1871. Cette ville jouait de malheur : treize ans auparavant, le 13 août 1858, ses archives, conservées (?) à la préfecture, avaient éprouvé un semblable accident. Sur quatorze cartulaires d'abbayes que renfermaient ces archives, un seul, celui de Saint-Benoît-sur-Loire, avait été heureusement prêté au dehors. Des treize autres, sept furent plus ou moins endommagés, six complètement détruits. L'un de ces derniers, celui de l'abbaye de Notre-Dame-de-Salles, était justement l'un des plus curieux au point de vue de l'art. Il contenait un dessin à la plume très détaillé de ce monastère, et plusieurs belles miniatures du XIII<sup>e</sup> siècle, représentant des scènes d'investiture, d'ordination, de consécration d'église; des rois, des papes, des prélats, etc., avec les costumes de l'époque. Une autre perte des plus regrettables fut celle de la charte originale de la fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges, belle pièce du XV<sup>e</sup> siècle, avec une miniature importante, qui heureusement a été reproduite dans l'ouvrage d'Aug. de Bastard. Deux missels, l'un du XV<sup>e</sup> siècle, l'autre du XVI<sup>e</sup>, ornés de miniatures remarquables, périrent aussi dans cet incendie.

A propos de ce sinistre déplorable, nous retrouvons dans le *Compte rendu des travaux de la Société du Berry*

(1858-59), des réflexions qui aujourd'hui encore n'ont rien perdu de leur à-propos. « On se félicite avec raison de ce que la Révolution française, en réunissant dans un seul dépôt, pour chaque département, les archives des établissements civils et religieux..., a par cette concentration abrégé la tâche des érudits. » (Ajoutons qu'il y aurait lieu de s'en féliciter encore davantage, si ces translations avaient été opérées avec plus de soin, si tant de documents précieux pour l'art et pour l'histoire n'avaient pas été anéantis ou soustraits pendant l'anarchie révolutionnaire). « Mais il est clair qu'en cas d'accident, d'incendie par exemple, les chances de destruction qui menacent ces vénérables témoins du passé sont plus formidables que jamais... Il est naturel que les archives d'un département soient placées au siège de l'administration; mais on n'a pas toujours eu soin de leur assigner un local où elle fussent garanties contre les chances de détérioration. Quelquefois elles moisissaient, comme à .....; quelquefois, placées dans des combles en charpente, au-dessus de bureaux fortement chauffés pendant l'hiver, elles subsistaient sous une menace quotidienne de destruction. »

Pourtant... « l'administration centrale s'est toujours préoccupée de ce danger. — Dès le 24 septembre 1807, le ministre de l'intérieur adressait aux préfets une circulaire dans laquelle il demandait à chacun des renseignements sur l'état des Archives de son département, et sa première question était celle-ci : « Dans quel local se trouvent les archives? Ce local est-il convenable ou non sous les différents rapports de l'espace, de la conservation des papiers, de la proximité des administrations? » Cette circulaire fut renouvelée et développée le 22 septembre 1812, et les ministres suivants ont souvent réitéré depuis, sans grand effet, les marques de leur sollicitude à cet égard. »

A cette époque (1859), il n'existait que quatre départements où les archives fussent installées dans un bâtiment

spécial; le Nord, la Côte-d'Or, l'Eure-et-Loir et l'Aube. Dans ce dernier département, les archives avaient failli être consumées, vingt ans auparavant. Depuis 1859, des progrès ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire (1). Il est vrai que les administrateurs actuels ont bien d'autres soucis. *De minimis non curat prætor.*

### CHATEAUROUX.

La bibliothèque publique de Châteauroux date de 1803. A cette époque, elle ne se composait guère que de livres *recueillis* chez des émigrés ou dans des couvents, notamment dans celui des Augustins, du Blanc, et ne comptait pas plus de 4 à 5,000 volumes. Elle en contient aujourd'hui plus de 12,000, grâce aux libéralités de l'Etat, aux acquisitions faites par la Ville, et aux dons de différents particuliers; mais surtout à un legs Bourdillon, dont l'histoire est des plus curieuses.

Ce Bourdillon, né à Genève en 1782, mort en 1856, appartenait à une famille protestante originaire de Châteauroux, émigrée en Suisse pendant les guerres de religion, et naturalisée à Genève. Possesseur d'une fortune assez considérable, gagnée dans le commerce, Bourdillon était un homme instruit, grand amateur de curiosités, et bibliophile enthousiaste. Dès l'époque de la Restauration, il avait acquis, à Paris comme à Genève, une certaine notoriété comme collectionneur et habitué des ventes. L'incident qui décida de sa vocation fut, dit-on, l'acquisition qu'il fit en 1822 à la vente après décès du comte Garnier, ancien préfet de Seine-et-Oise, du manuscrit de la Chanson de Roland qui avait fait partie de la bibliothèque particulière de Louis XVI, dont sa reliure porte les armes. Ce

(1) Parmi les meilleures installations d'archives il faut citer celle de Poitiers (Vienne), où elles sont placées dans un bâtiment spécial, annexe de la préfecture. Cet honneur leur était bien dû, c'est une des collections les plus importantes de France.

manuscrit, du XIII<sup>e</sup> siècle, est incontestablement moins précieux que celui de la bibliothèque bodléienne d'Oxford, antérieur de plus d'un siècle, et dont il semble une paraphrase. Il n'en a pas moins une valeur considérable, et, de l'aveu même de ses rivaux (Francisque Michel, l'inventeur du manuscrit d'Oxford et Génin), on ne saurait contester à Bourdillon le mérite de l'initiative. Ce manuscrit fit le bonheur, et plus tard le tourment de sa vie; — comme toutes les grandes passions.

Nous n'avons pas à reproduire ici les détails de cette polémique un moment célèbre. Mais pourtant, on nous saura gré de rappeler l'intervention si généreuse et si sensée de notre regretté collaborateur et ami, Paulin Paris, en faveur de Bourdillon. Il reconnaissait que celui-ci « s'était enfermé dans l'étude trop exclusive d'une seule composition. » Mais cette composition, malgré des erreurs assez nombreuses, n'était pas sans valeur. « La traduction (publiée à Dijon en 1840) se recommande par une simplicité noble, élégante et facile; elle suffit déjà pour nous permettre de comprendre l'ancienne célébrité du poème original... Et quelle admirable persistance, quel généreux dévouement dans ses nombreux voyages, dans ses frais d'acquisition et de publication entrepris uniquement pour restituer à la France son plus ancien, son plus beau poème. Tout cela ne méritait-il pas du respect? Au lieu de respect, M. Génin y trouve l'occasion d'une froide raillerie, fondée sur une citation tronquée. Le mauvais ton dans ces lignes le dispute à la mauvaise foi. »

Génin, qui avait encore plus de bile que de talent, riposta en daubant à tort et à travers sur Bourdillon et son défenseur. Le bon goût est du côté de Paulin Paris, aussi bien que la bonne foi. Cette critique impitoyable avait fini par lasser le courage du pauvre Bourdillon. Sous la couverture du fameux manuscrit, légué avec le reste de sa fortune à Châteauroux, il écrivit cette note navrante: « Ce manuscrit n'a pas de valeur appré-

ciable. Aux yeux de certaines personnes il peut valoir cent mille francs; aux yeux d'autres personnes, vingt sous. »

Outre la traduction du *Roncisvals*, on doit à Bourdillon une version des *Nibelungs*, et un petit volume de *Maximes* publié en 1844, aujourd'hui fort rare. Mais son œuvre la plus originale est son testament en faveur de Châteauroux. Bourdillon, s'étant converti au catholicisme, avait rompu avec ses parents protestants de Genève. En conséquence, il instituait son héritière universelle « la ville de Châteauroux, berceau de sa famille », sauf quelques legs aux établissements charitables et aux pauvres catholiques de Genève, plus un cadeau de 10,000 francs, avec une maxime sur les avantages de la politesse, « à un sien petit-cousin de Châteauroux qui, seul de la famille, a eu la bonne idée de lui faire une visite. » — La disposition en faveur de cette ville de « ce qui a fait la joie et les préoccupations de la vie du testateur, ses objets d'art et sa chère bibliothèque » est faite à condition de conserver le tout à perpétuité, et de fournir à cet effet un local autant que possible à l'abri du feu (1). Une rente annuelle de 600 francs était affectée pour servir à l'acquisition de nouveaux livres, choisis parmi ceux réputés classiques dans toute la force du mot (pour lui, Génin et Fr. Michel étaient des romantiques). Une autre rente de 800 fr., pour le traitement du bibliothécaire. Le reste de cette fortune devait revenir, et appartient en effet aujourd'hui à l'hôpital de Châteauroux.

Cette bibliothèque se composait de 2,500 volumes, d'éditions rares et bien choisies, avec des annotations souvent curieuses du propriétaire. Nous avons cité celle du manuscrit de Roncevaux; Bourdillon a inscrit des apostrophes furibondes sur les feuillets de garde des deux éditions ennemies, celles de F. Michel (1837), et de Génin (1850). Les exemplaires sont, en général, d'une condition

(1) On a eu égard à ce vœu. La bibliothèque de Châteauroux, placée aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville, est une des mieux installées de France.

parfaite, comme conservation et comme reliure. Bourdillon avait bon nombre de reliures anciennes, et en avait fait faire beaucoup d'autres en maroquin plein, mais au temps de la décadence. Il avait été jusqu'à apprendre à relier lui-même, et l'on a retrouvé chez lui une collection complète d'ustensiles à cet effet.

Il possédait plusieurs autres manuscrits importants, notamment un *Chevalier de la Tour*, et un splendide Bréviaire sur vélin, du xv<sup>e</sup> siècle, avec miniatures, la plus belle œuvre de ce genre qui existe dans nos bibliothèques départementales. C'est un bréviaire parisien, comme l'indique l'inscription : *Sequitur ordo psalterii ferialis ad dictum usum parisiensem*. Une note autographe et signée de VAN PRAET l'attribue à l'auteur du fameux Bréviaire du duc de Bedford, qui figurait au n<sup>o</sup> 273 du catalogue La Vallière, et figure maintenant à la Bibliothèque Royale. Celui de Bourdillon, provenant de l'abbaye de Prémontré, faisait également partie des livres de La Vallière, et se trouve décrit de la façon suivante, sous le n<sup>o</sup> 251 du même catalogue :

*Breviarium parisiense, cum calendario, in-4<sup>o</sup>; mar. v. dent. tabis.*

Très beau manuscrit sur vélin, du milieu du xv<sup>e</sup> siècle, écrit en lettres de forme sur deux colonnes, contenant 454 feuillets; il est enrichi d'un grand nombre de belles tourneures (lettres capitales) historiées, peintes en or et couleurs, et de 57 superbes miniatures, dont les plus grandes ont 5 pouces de hauteur sur 4 de largeur, et les plus petites environ 2 pouces en carré. Les 12 signes du zodiaque, les attributs de chaque mois et des dentelles légères ornaient très agréablement le calendrier, lequel contient douze vers qui indiquent pour chaque mois les jours égyptiques ou malheureux.

Ce Bréviaire ne forme qu'un seul volume, contenant la partie commune, et seulement le *propre* de l'été et de l'automne: les deux autres saisons manquent.

Nous reproduisons les impressions d'un bibliophile berrichon, qui a comparé les deux manuscrits. « En voyant tirer de son étui celui du duc de Bedford, j'ai cru un instant qu'on allait me mettre dans la main le Bréviaire Bourdillon... Même maroquin rouge, mêmes fers, même dentelle, mêmes caractères d'inscription, même garde intérieure en moire bleue; en un mot, complète ressemblance d'uniforme prouvant que le duc de L. V. tenait les deux manuscrits en même affection. Mais ce sont deux ouvrages bien distincts, et l'avantage reste au Bréviaire de Bedford, sinon pour l'exécution, qui est souvent la même, du moins pour la quantité des miniatures. Il en a plus de 4,000, tandis que le nôtre n'en a que 300. Aussi il s'est vendu en 1784 5,000 livres, et le nôtre seulement 600. »

On sait que celui du duc de Bedford est à l'usage de l'église de Salisbury : *Breviarium secundum usum Sarum, sive ecclesie Sarisburiensis*. Une note placée dans le calendrier indique qu'il fut commencé en 1424, par l'ordre et aux dépens du célèbre régent. On y travaillait pendant que ce bon duc faisait juger et brûler Jeanne d'Arc!! Son Bréviaire contient les deux propres, mais la partie décorative a dû rester inachevée par suite de sa mort, arrivée en 1435. A en juger par le nombre de marges restées en voie de préparation ou complètement blanches, il aurait bien contenu 2,000 miniatures de plus!

Quant au mérite de l'exécution, il n'y a pas de supériorité appréciable. C'est ce qui a amené Van Praet à l'attribuer au même artiste. Cette ressemblance est surtout frappante dans les grands sujets, et l'amateur que nous citons tout à l'heure a pu s'en assurer au moyen d'un caduc sur la miniature du manuscrit de Châteauroux qui représente la mort et l'assomption de la Vierge, traitée également dans l'autre Bréviaire. « Les dimensions sont les mêmes; les deux encadrements cintrés s'adoptent l'un sur l'autre. Malgré quelques variantes, le sujet est le même

dans sa triple disposition : en bas la mort, au milieu l'assomption, en haut la réception au ciel. Les types de figures se retrouvent avec la même distribution de couleurs et de plis dans les vêtements. Un personnage surtout, celui qui tient le bénitier, offre une similitude si complète de traits et de costume, qu'il devient pour ainsi dire la signature de l'auteur. »

On conserve aussi à cette bibliothèque plusieurs reliques également précieuses dans leur genre, léguées par le général Bertrand, natif de Châteauroux : des objets provenant de Napoléon I<sup>er</sup>, notamment le manuscrit de la campagne d'Egypte écrit sous sa dictée, et une trentaine de volumes de la bibliothèque de Sainte-Hélène.

#### AVIGNON.

Cette bibliothèque compte parmi les plus nombreuses et les plus intéressantes. Elle fait partie du *Musée Calvet*, installé dans l'ancien hôtel du marquis de Villeneuve, ambassadeur à Constantinople sous le règne de Louis XV. Ce musée, qui comprend aussi les collections de tableaux, de dessins, de sculptures, d'antiquités, de médailles, etc., doit sa fondation au savant médecin, naturaliste et antiquaire avignonnais dont il porte le nom. Calvet, mort en 1810, légua ses collections et tous ses biens à sa ville natale. Ces exemples de libéralité patriotique ne sont heureusement pas rares en France. Nous en verrons de plus mémorables encore dans les deux articles suivants.

Cette bibliothèque, composée presque exclusivement à l'origine de livres des couvents supprimés du Comtat, ne comptait guère, vers 1840, plus de 45,000 volumes. Elle en renferme aujourd'hui 85,000 et 2,500 manuscrits : il est peu d'exemples d'une augmentation aussi rapide et aussi considérable. On y remarque, parmi les manuscrits, le *Missel* de l'antipape Clément VII, les *Heures* de Saint-Pierre de Luxembourg, le *Psautier* du maréchal de Bou-

cicaut, un grand nombre de bulles et de chartes des papes avignonnais; et, parmi les imprimés, beaucoup d'incunables, et une belle collection d'ouvrages relatifs à l'histoire et à la littérature du midi de la France, dont plusieurs fort rares.

### CARPENTRAS.

Bibliothèque d'une rare importance pour une ville de 40,000 âmes; elle contient plus de 25,000 volumes et de 1,200 manuscrits, provenant en majeure partie de son fondateur, dom Malachie d'Inguibert, qui fut théologien et bibliothécaire du pape Clément XII, consultant du Saint-Office, et finalement évêque de Carpentras, sa ville natale, de 1735 à 1757. Encore un nom à ajouter à la liste des oubliés et des dédaignés du *Dictionnaire des Littératures* Vapereau! Pourtant Inguibert n'était pas seulement un prélat modèle et un bibliophile émérite. On lui doit plusieurs ouvrages de haute érudition, dont les principaux sont indiqués dans l'excellent article de la Biographie Michaud (par Beuchot). Le plus important est l'édition en deux volumes in-folio (1744) des œuvres du célèbre archevêque de Brague, Barthélemy des Martyrs, — augmentée de pièces inédites qu'Inguibert avait tirées de la bibliothèque du Vatican. On sait combien le rôle de l'archevêque de Brague fut considérable au concile de Trente. Il y parla sans ménagement des vices du haut clergé, à commencer par leurs éminences les cardinaux, « lesquels avaient besoin, dit-il, d'une réforme non moins éminente. » Ce fut lui qui insista le plus énergiquement sur l'obligation de la résidence pour les évêques. Son éditeur était profondément imbu de ses maximes, car on assure que pendant ses vingt-deux années d'épiscopat, il ne s'absenta que six semaines de son diocèse de Carpentras! Le roi de Portugal, auquel il avait dédié son édition, en fut si enchanté, qu'il lui fit remettre une cassette remplie de

lingots d'or. Depuis les six vers de Colletet payés cent livres chacun par Richelieu, on n'avait pas vu pareille libéralité dans le monde des auteurs. Il y eut à cette occasion, entre l'évêque et le pape Benoît XIV, un assaut de générosité qui leur fait honneur à tous deux. Inguibert adressa un cadeau royal au souverain pontife; celui-ci répondit que puisque le roi de Portugal fournissait la matière, lui se chargeait de la façon, et renvoya les lingots transformés en sequins. Il connaissait Inguibert et savait que personne ne ferait un meilleur usage de cet or.

Inguibert avait rapporté d'Italie une bibliothèque déjà importante, qu'il augmenta considérablement, vers 1743, par l'acquisition qu'il fit, non pas, comme on l'a dit, de la bibliothèque du célèbre Peiresc (vendue depuis plus d'un siècle au collège de Navarre à Paris), mais de celle, nombreuse et bien choisie, de Louis Thomassin de Mazaugues, premier président du parlement d'Aix, et grand amateur de livres et de médailles. Ce magistrat bibliophile, digne arrière-neveu du grand Peiresc, possédait entre autres curiosités, 86 volumes de manuscrits de ce savant, dont les autres héritiers étaient bien loin de soupçonner l'importance: Plusieurs milliers de lettres de savants et d'artistes, avec lesquels Peiresc était en correspondance, avaient été détruites par une de ses petites-nièces, une manière d'Omar femelle, qui se servait de ces papiers pour allumer son feu et faire des couches de ver à soie (Bonaffé, art. *Peiresc*). Le *British Museum* possède un catalogue de plus de 700 manuscrits de Peiresc; il n'en est pas réchappé plus d'une centaine! Non content de léguer à sa ville épiscopale ses livres et ses médailles (il avait aussi acheté l'important médailler de Mazaugues), Inguibert fit construire à ses frais le local destiné à les contenir. C'est aussi à lui que Carpentras doit son Hôtel-Dieu (1751), dont la chapelle renferme le mausolée en marbre de ce grand évêque trop peu connu, mausolée que la Révolution respecta!!! Il laissa de plus à la ville une

somme de 60,000 livres, dont le revenu était affecté à l'augmentation de la bibliothèque et au traitement du bibliothécaire (1).

Sous le règne de Napoléon III, une statue a été érigée à Inguibert en face de son Hôtel-Dieu : celle-là du moins avait été bien gagnée. Qui sait pourtant si elle ne cédera pas bientôt la place à quelque une des illustrations modernes de Carpentras ; par exemple, au champion du divorce, M. Alfred Naquet, dont le physique prête si fort à la sculpture.

Il reste bien des découvertes à faire dans les manuscrits Peirese de Carpentras. Grâce à l'obligeance du bibliothécaire actuel, feu Clément de Ris y avait trouvé plusieurs indications intéressantes pour son livre : *Les amateurs d'autrefois*. Plus récemment, M. Tamizey de Larroque en a extrait une lettre curieuse de Graverol, qu'on a pu lire dans le volume du *Bulletin* de 1883, p. 508.

### GRENOBLE.

Cette bibliothèque est, dit-on, la sixième des collections départementales, pour l'importance, et la seconde au point de vue des richesses théologiques. Elle est certainement plus considérable de beaucoup, que celles de plusieurs villes bien plus peuplées. D'après des renseignements positifs recueillis en 1879, elle comprenait alors 168,676 volumes. Le fonds primitif se compose de la riche bibliothèque de Caullet, évêque de cette ville, acquise en 1773, au moyen de dons volontaires (2).

(1) Joseph Inguibert, né à Carpentras en 1683, avait pris en religion le nom de Malachie, sous lequel il est souvent désigné. Ce nom de « dom Malachie », qu'il continua de porter après sa promotion à l'épiscopat, l'a fait prendre par quelques écrivains pour un trappiste (il était dominicain). Il existe deux biographies d'Inguibert, publiées l'une et l'autre à Carpentras, celle de l'abbé Maxime de Parris (1845), et celle d'H. Olivier-Vitalis (1812), cette dernière avec un beau portrait du prélat bibliophile.

(2) Jean Caullet, évêque de Grenoble (1693-1771), était le neveu de l'évêque

C'est pourquoi elle renferme tant d'ouvrages de théologie. Parmi les manuscrits, au nombre d'environ 1,200, on signale : une très belle Bible latine, sur vélin ; un curieux manuscrit chinois orné de portraits au lavis ; et l'un des manuscrits des poésies de Charles d'Orléans. C'est d'après celui-là que Chalvet publia à Grenoble même, en 1803, la première édition de ces poésies. En 1861, la collection des manuscrits de Bayle (Stendhal), formant environ 40 volumes in-folio, a été donnée par la veuve du libraire Crozet à la bibliothèque de Grenoble, ville natale de l'auteur de la *Chartreuse de Parme*.

Cette bibliothèque est aujourd'hui installée dans un local spécial avec le Musée, qui est aussi l'un des plus importants de la province. Il contient plusieurs œuvres capitales de Pérugin, Hobbema, Rubens, Cl. Lorrain, Lesueur, Terburg, etc.

### AIX.

La première tentative d'organisation d'une bibliothèque publique dans cette ville est antérieure à l'imprimerie ; elle remonte à 1418. Les manuscrits dont elle se composait furent détruits ou dispersés pendant les guerres de religion. Une seconde tentative fut faite en 1705 par un avocat au parlement nommé Tournon, qui légua à la ville sa bibliothèque de 7,000 volumes. Elle s'accrut d'autres donations et legs, et existait encore à l'Hôtel-de-Ville vers 1788, « pour la commodité des personnes studieuses. » (Bruzen de la Martinière, art. AIX.)

Mais l'ouverture de la bibliothèque actuelle ne date

de Pamiers du même nom, célèbre par son entêtement historique dans les querelles du jansénisme. La bibliothèque de Caullet (de Grenoble) renfermait plus de 20,000 volumes, principalement de théologie et de jurisprudence, car ce prélat était aussi un savant juriconsulte. Son délassement favori était d'aller au Parlement où ses avis faisaient autorité. Bien des prélats de ce siècle avaient des récréations moins innocentes.

que de 1810. Elle provient en grande partie du marquis de Méjanès, bibliophile arlésien (1729-1786). Méjanès était né bibliophile comme on naît poète; dès son enfance, il aima les livres. Possesseur d'une grande fortune, il en consacra la majeure partie à former une des bibliothèques les plus considérables et les mieux composées qu'aucun particulier ait jamais réunies. C'était un éclectique; il avait rassemblé les plus rares incunables, collectionné les éditions aldines, elzéviriennes, *Variorum*! Il y avait joint, au fur et à mesure, les plus beaux ouvrages publiés pendant le dix-huitième siècle. Cet homme remarquable et trop peu connu n'était pas seulement un curieux; c'était aussi un jurisconsulte et un érudit. Il possédait les Mémoires de la plupart des sociétés savantes de l'Europe, le recueil complet des Coutumes des provinces de France, et un grand nombre de manuscrits, relatifs pour la plupart à l'histoire et au droit public français. Sa bibliothèque était trop nombreuse pour tenir dans un seul local; il avait des livres à Arles, à Avignon, et surtout à Aix, où il résidait habituellement. Cette ville lui confia, à diverses reprises, des fonctions publiques importantes, dont il s'acquitta avec autant de zèle que de désintéressement. Il tomba malade en 1786, à Paris, où il était venu comme député de la noblesse de Provence. Se sentant près de sa fin, il légua par son testament sa bibliothèque à la Provence, sous la condition qu'elle serait rassemblée à Aix et ouverte au public, et affecta à son entretien et à son augmentation plus de 3,000 livres de rente perpétuelle. Il mourut peu de jours après, et fut enterré à Saint-Roch. On voit encore sur les registres de cette paroisse l'acte mortuaire de Méjanès, avec la signature du vertueux Dulau, archevêque d'Arles, son intime ami, le même qui fut égorgé l'un des premiers aux Carmes, le 2 septembre 1792. Méjanès mourait à propos; il avait fait trop de bien et était trop riche, pour ne pas figurer aussi parmi les victimes de la Révolution.

Après la tourmente, ses livres (plus de 70,000 volumes) furent rassemblés et mis à la disposition de la municipalité d'Aix par arrêté du gouvernement consulaire du 28 janvier 1804, malgré les réclamations de la ville de Marseille, qui prétendait accaparer ce dépôt littéraire en raison de son titre de chef-lieu du département, et de sa supériorité commerciale. Le gouvernement jugea avec raison que la volonté formelle du testateur devait primer toute autre considération. Installée dans l'Hôtel-de-Ville d'Aix, la Bibliothèque *Méjanès*, augmentée de plusieurs dons et legs (notamment de celui des livres du docteur Baumier), possède aujourd'hui 120,000 volumes. Parmi les manuscrits, l'un des plus curieux est un livre d'Heures ayant appartenu au roi René, et dont les peintures auraient été exécutées au moins sous sa direction. Dans l'une des salles, un monument a été érigé à Méjanès, avec son buste par le sculpteur Houdon, œuvre digne de l'artiste et du modèle. Ce grand bibliophile fut aussi un grand citoyen. Son désintéressement égalait sa capacité; par son testament, il donna aux hospices d'Arles une somme égale aux émoluments des charges consulaires et autres qu'il avait remplies. En conséquence son nom est moins connu, en France, même de gens réputés instruits, que ceux de Cartouche et de Mandrin. Tels sont les caprices de la renommée.

Il existe, sur la collection Méjanès, une notice intéressante par M. Rouard, bibliothécaire, dont la première édition remonte à 1831. Le travail de classement et d'installation dont il s'occupait dès cette époque est aujourd'hui terminé. Outre le monument de Méjanès, dont les inscriptions rappellent sa générosité patriotique et les noms de ceux qui ont contribué à l'exécution de ses dernières volontés, on voit dans cette bibliothèque les bustes de plusieurs hommes illustres nés à Aix, entre autres ceux de Vauvenargues et de Peiresc.

Nous n'avons aucun renseignement particulier sur la

bibliothèque d'Arles, placée à l'Hôtel-de-Ville, et comprenant aujourd'hui environ 15,000 volumes.

### MARSEILLE.

Bibliothèque formée en 1793, par les procédés ordinaires dans ce temps-là. Parmi les collections monastiques recueillies pour Marseille, l'une des plus riches était celle des Minimes d'Aix. Considérablement augmentée depuis, la bibliothèque de Marseille possède aujourd'hui plus de 80,000 volumes, et de 1,200 manuscrits, parmi lesquels un *Speculum humanæ salvationis*, beau manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle avec miniatures et lettres ornées. C'est là aussi que se trouvent plusieurs ouvrages inédits d'un fécond écrivain provençal, Haitre (né à Cavaillon), neveu de l'historien Gaufredi, et auteur lui-même d'une *Histoire d'Aix* (imprimée mais supprimée) et d'une foule d'autres ouvrages et opuscules dont on trouvera l'énumération dans l'article que lui ont consacré Weiss et Emeric David (Biographie Michaud). C'était un écrivain d'une érudition assez étendue, mais superficielle, qui a touché maladroitement à beaucoup de choses. On trouve dans ses ouvrages bien des absurdités et des puérités, mais aussi parfois des choses curieuses, comme dans son *Histoire de saint Bénézet* et de sa corporation des frères *Pontifes* ou faiseurs de ponts; un saint qu'on pourrait recommander comme patron à la Société des ingénieurs civils, si elle éprouvait le besoin d'en avoir un (1). Parmi les manuscrits d'Haitre ou *Hoche*, conservés à Marseille, on cite une *Histoire littéraire de Provence*, et un *catalogue des manuscrits de Peiresc*, qu'il serait intéressant de comparer à

(1) Parmi les dissertations de cet écrivain, on en remarque une en faveur de l'apostolat légendaire de Lazare et de ses sœurs en Provence au 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne; — légende qui a retrouvé de nos jours des partisans convaincus.

celui du *British Museum*. Ces épaves proviennent des Minimes d'Aix, ainsi que des manuscrits du savant religieux Louis Feuillée, voyageur, mathématicien du Roi, physicien et botaniste (mort en 1732), qui appartenait à cet ordre. Il serait intéressant de savoir si ces manuscrits transportés à Marseille sont ceux des deux *Journaux* de voyages de Feuillée dans l'Amérique du Sud qui ont été publiés, ou des œuvres inédites.

Le bibliothécaire actuel de Marseille est M. Reynier.

Dans le département du Var, nous trouvons : la bibliothèque de Draguignan, de 18,000 volumes, ce qui est très bien pour une ville de 10,000 âmes; et celle de Toulon, qui possédait tout justement en 1880 17,882 volumes, ce qui est vraiment trop peu pour une ville de 70,000 habitants.

Dans les Alpes-Maritimes : à Nice, aujourd'hui plus de 50,000 volumes. — 15,000 volumes à Gap; 3,000 seulement à Digne; on fait ce qu'on peut!

### CLERMONT-FERRAND.

Bibliothèque fondée au xvi<sup>e</sup> siècle par Mathieu Delaporte, doyen de la cathédrale, augmentée au xviii<sup>e</sup> de celle de Massillon. Possède aujourd'hui plus de 45,000 volumes, plusieurs manuscrits curieux (?), des autographes, etc.

A Aurillac, 6,000 volumes. Il faut voir à l'ancienne église abbatiale de Saint-Géraud plusieurs antiphonaires d'une exécution des plus remarquables, signée *Combes frères* (ou frère *Combes*?). Ces chefs-d'œuvre de calligraphie n'ont été signalés que depuis peu à l'attention des amateurs.

### TOULOUSE, PAU, etc.

Bibliothèque d'au moins 60,000 volumes, formée en

grande partie de celles de Racine et de Lefranc de Pompignan, et de livres provenant des jésuites. A eu longtemps pour conservateur un homme d'esprit érudit, qui fut longtemps un précieux collaborateur pour le *Bulletin*, le docteur Desbarreaux-Bernard. Plusieurs ouvrages annotés par Racine, notamment des exemplaires des trois grands tragiques grecs. En 1879, pas encore de catalogue (?). Celle de Nîmes, sur laquelle nous n'avons aucun renseignement particulier, est à peu près de la même importance. — A Perpignan, 18,000 volumes. — A Carcassonne, 20 à 22,000. — A Pau, la bibliothèque, installée comme à Nantes au-dessus des halles, se compose de 25,000 volumes provenant, en majeure partie, des anciens couvents du Béarn. Il faut voir, à la Préfecture, les curieuses archives du Béarn, classées avec beaucoup de soin par le précédent archiviste (Ferron), et dont le catalogue a été dressé par le savant archiviste actuel, M. Raymond. Bayonne aussi possède, outre une bibliothèque de 10,000 volumes (assez imprudemment logée dans le même édifice que le théâtre), des archives très précieuses, savamment classées par M. Dulaurens.

#### MONTAUBAN.

Bien que cette bibliothèque, installée à l'Hôtel-de-Ville, ne contienne guère plus de 30,000 volumes, c'est une des plus curieuses du midi de la France, parce qu'elle réunit des livres de quatre bibliophiles célèbres : l'abbé de Colbert, l'un des frères du grand ministre ; Pradelle, archevêque de Montpellier ; René de Beauvau, évêque de Bayonne, de Tournai, archevêque de Toulouse, et en dernier lieu de Narbonne ; et Jean Plantavit de la Pause, évêque et comte de Lodève. René de Beauvau fut un des prélats les plus éminents du siècle de Louis XIV. Quand il fut transféré bien malgré lui de Bayonne à Tournai, son départ excita de tels regrets que les habitants de

Bayonne offrirent, dit-on, de se cotiser pour lui parfaire un revenu égal à celui de son nouvel évêché. Son attitude à Tournai fut aussi digne que patriotique, lors des désastres de la guerre de succession. Devenu archevêque de Toulouse, il contribua puissamment par ses libéralités, à la publication de la grande histoire du Languedoc de D. Vaissète. L'évêque Plantavit de la Pause, protestant converti et savant théologien, était de la même famille que l'abbé de ce nom, écrivain satyrique qui mourut détenu à Lérins, mais il faut bien se garder de les confondre. La bibliothèque de Montauban possède un très grand nombre de livres rares du xvi<sup>e</sup> siècle, et une importante collection d'ouvrages de théologie catholique et protestante, qui font aujourd'hui bon ménage ensemble sur ces rayons.

#### CARCASSONNE, NARBONNE.

La bibliothèque publique de Carcassonne renfermait, en 1880, 21,000 volumes. Les archives départementales possèdent un diplôme de Charlemagne daté de 778, bien authentique et parfaitement conservé. — La bibliothèque (10,000 volumes) et le musée de Narbonne ont été fondés en 1833 par M. Teissier, alors préfet de l'Aude. Mais ce qui mérite le plus à Narbonne l'attention des bibliophiles et des curieux, ce sont les manuscrits et les objets d'arts conservés dans la sacristie de l'église Saint-Just (ancienne cathédrale). On y voit entre autres un Evangélaire qui remonte pour le moins au viii<sup>e</sup> siècle ; un Pontifical, orné de curieuses peintures, ayant appartenu à Pierre de La Jugie, évêque de Narbonne au xiv<sup>e</sup> siècle, et dont le tombeau existe encore dans cette église, plusieurs missels avec figures ; un Christ en croix entouré de petites sculptures représentant divers épisodes de sa vie, précieux ivoire du xii<sup>e</sup> siècle, etc.

## MONTPELLIER.

Cette ville possède deux bibliothèques importantes : la bibliothèque publique proprement dite (60,000 volumes, quelques manuscrits curieux et une collection de plus de 10,000 estampes) ; et celle, également publique, de l'École de médecine, qui possède 50,000 volumes et 600 manuscrits, parmi lesquels on remarque la célèbre Bible de Jean XXII, trois manuscrits autographes du Tasse, et de nombreuses lettres de la reine Christine de Suède.

A Auch, 15,000 volumes, 800 manuscrits. — A Agen, 15,000 volumes. — A Tarbes, 16,000 ; nombreux ouvrages de théologie provenant de couvents supprimés ; manuscrits relatifs à l'histoire du Bigorre, notamment un *Glossaire*, le *Pouillé* du diocèse de Tarbes, une *Histoire du Bigorre* de 1597 à 1614. Mais la majeure partie des archives du Bigorre, dont la place serait à Tarbes, a été transférée à Pau.

Nous n'avons aucun renseignement particulier sur les bibliothèques d'Agen, d'Albi et de Périgueux, de 15, 20 et 25 mille volumes, ni sur celle de Valence (20,000) provenant en grande partie de la bibliothèque de l'ancienne Université, qui avait cruellement souffert pendant les guerres de religion. Les partisans de la Réforme abimaient les livres catholiques, et *vice versa*. Nous avons eu récemment l'occasion de citer, en le proposant pour modèle, le catalogue de la bibliothèque d'Ajaccio, d'environ 30,000 volumes. Celle de Bastia, presque aussi nombreuse, provient en grande partie de legs faits par deux médecins natifs de cette ville : les docteurs Prela (médecin du pape Pie VII), et Sisca.

## REIMS.

En 1737, Bruzen la Martinière signalait aux curieux la

bibliothèque de l'archimonastère de Saint-Rémy, installée dans les « Lieux réguliers », dont la reconstruction avait commencé en 1668. « Cette bibliothèque, dit-il, est fort éclairée, la vue en est très agréable, et elle est remplie d'un grand nombre de livres rares et curieux, et de manuscrits. » La plupart des ouvrages précieux qui font aujourd'hui le plus bel ornement de la bibliothèque publique de Reims proviennent de celles-là et aussi de Saint-Nicaise et du chapitre de la cathédrale.

Nous empruntons quelques renseignements sur cette bibliothèque à un excellent travail publié par un libraire de cette ville, Brissart-Binet, auquel on doit plusieurs publications intéressantes sur l'histoire de Reims, sur sa cathédrale et ses antiquités. « Ce dépôt, dont l'importance n'est pas assez appréciée, dit-il, contient un grand nombre de vastes collections de premier ordre et d'ouvrages de luxe anciens et modernes, comme les bibles polyglottes, les meilleures éditions des Conciles, des Pères de l'Église ; de superbes exemplaires des Bibles de Robert Estienne, de Mortier (figures *avant les clous*) ; de l'édition Defer avec les vignettes de Marillier ; l'exemplaire du *Cabinet du Roi*, offert par Louis XIV à l'archevêque de Reims Le Tellier ; les recueils de Mémoires d'Académie ; de nombreuses collections de gazettes rares des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, la description de l'Égypte, la paléographie de Silvestre, le splendide ouvrage du comte de Bastard, etc.

M. Brissart cite encore « une notable quantité d'incunables, livres imprimés par les plus habiles typographes du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle : les Aldes, les Estienne, Vascosan, Blaeu, Froben, J. de Tournes, Plantin, les Elzevirs. Cette bibliothèque possède plusieurs volumes de Groslier, notamment un superbe exemplaire de l'*Historia rerum Venetarum* (Venise, 1487) de Sabellicus (M. A. Coccio Sabellico), l'un des écrivains de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle qui ont joui du plaisir de se voir imprimés. Cet exemplaire, admirablement relié et conservé, porte la

signature autographe du célèbre bibliophile. On voit aussi à Reims un grand nombre de livres ayant appartenu à d'illustres personnages dont il porte les armes, des reliures de Padeloup, Derome et autres habiles artistes, auxquels M. Brissart adjoint trop généreusement Simier et Courteval. Outre le *Sabellicus*, il cite parmi les imprimés tout-à-fait hors ligne : deux grands ouvrages provenant du fameux cardinal de Lorraine, dont ils portent sur les plats les armes, l'emblème et la devise. L'un est un exemplaire du *Novum Testamentum* de Robert Estienne (1550). L'autre, *Hipp. Salviaui aqatiliu animalium historia. Romæ*, 1554, in-fol., superbe reliure en mosaïque.

*Voyage et pèlerinage de la cité sainte de Hiérusalem* (par Breydenbach), « reliure exquise » ;

Un *Livre d'Heures*, pieuse et inestimable relique donnée par Marie Stuart, lors de son passage à Reims, à sa tante Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre-les-Dames ; — volume qui porte, d'un côté, les armes de France et d'Ecosse, et de l'autre, l'emblème et la devise du roi François II.

Puis encore : un Homère de 1488, *non rogné* ; un Florus et un Salluste de 1470 ; un Boèce de 1485 ; un des vingt-quatre exemplaires *authentiques* de la première édition du Concile de Trente ; une *Légende dorée* de 1483 ; un Plin de 1496 ; un Nic. de Lyra, 3 vol. in-fol. imprimés sur peau vélin avec vignettes et encadrements en or et en couleurs ; une *Mer des Histoires* de 1588 ; un *Pastoral* de S. Grégoire, édition du xv<sup>e</sup> siècle, une *Vita Christi*, gothique, figures sur bois dans le texte, livre de toute rareté ; un Ovide de Banier (1732) avec les gravures de Picart en très belles épreuves ; les *Fêtes à l'occasion du mariage du Dauphin*, exemplaire magnifiquement relié.

Les plaquettes rarissimes, les facéties, dissertations sur l'amour, etc., sont exposées dans une vitrine au milieu de la plus grande salle. Il y a là bon nombre de raretés qui ne viennent d'aucun monastère ; espérons-le, du moins.

Reims possède aujourd'hui environ 80,000 volumes et 1,500 manuscrits, dont plusieurs d'une haute importance. Nous citerons : un commentaire latin sur les Psaumes, qu'on dit du vii<sup>e</sup> siècle, et qui dans tous les cas ne peut être postérieur au ix<sup>e</sup>, puisqu'il fut donné à l'Eglise de Reims par l'archevêque Adalbéran ;

Une *Cosmographie* de Pomponius Mela et d'Ethicus, provenant du cardinal Fillastre l'*ancien* (1344-1428), celui qui parut avec éclat aux conciles de Pise et de Constantinople, et qui avait été doyen de l'église de Reims, avant d'être nommé archevêque d'Aix par Martin V. Ce prélat, l'un des hommes les plus instruits de son temps, a traduit Ptolémée et quelques livres de Pluton. Son exemplaire de Mela, qu'il légua avec le reste de sa bibliothèque au chapitre de la cathédrale, porte de nombreuses annotations autographes et une préface écrite en entier de sa main ;

Un Évangélaire du ix<sup>e</sup> siècle, écrit sur vélin pourpre en lettres d'argent avec des initiales en or, qu'on dit avoir appartenu à Charles le Chauve. (Décidément, on abuse de Charles le Chauve pour les Évangélaire, comme de Voltaire pour les cannes) ;

Un autre Évangélaire avec ornements du style byzantin, provenant de l'archevêque Hincmar ;

Une *Somme* théologique en latin (de saint Thomas d'Aquin et de saint Bonaventure) avec vignettes, encadrements et lettres ornées, ayant appartenu, dit-on, à Philippe le Hardi, fils de Saint-Louis. (Si cette provenance est vraie, l'ornementation doit être de la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle et non du xiv<sup>e</sup>, comme on le dit.

Une Bible du xiii<sup>e</sup> siècle, en caractères minuscules, et portant la signature de l'archevêque Guy de Roye ;

Les *Heures* (avec encadrements rehaussés d'or) du duc d'Alençon, le triste mari de Marguerite ;

Une traduction de Quinte-Curce avec des miniatures très curieuses ;

Le fameux Évangélaire slavons, dit *Texte du Sacre*,

dont l'origine a été l'objet de nombreuses dissertations ou altercations savantes ;

Plusieurs missels richement décorés ;

Un manuscrit grec du xvi<sup>e</sup> siècle, contenant un traité encore inédit d'Anastase le Bibliothécaire, écrit par le célèbre calligraphe Constantin Paléocappos (provenant du cardinal de Lorraine) ;

La Bible d'Hincmar (ix<sup>e</sup> siècle), en deux vol. in-fol.

Un Flodoard du xiii<sup>e</sup> siècle ;

Un *Psalterium* du x<sup>e</sup> siècle, sur trois colonnes ;

Enfin, le *Graduel* monumental de l'abbaye de Saint-Nicaise, comparable à celui que possède la bibliothèque de Rouen.

Tous les ouvrages imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire de Reims, ont été judicieusement réunis dans une pièce spéciale.

Le chartier de Reims possède aussi des documents d'une grande valeur historique : bulles de divers papes, lettres de rois de France et de personnages illustres, chartes et diplômes des archevêques de Reims, des comtes de Champagne, etc. On sait que les archives de cette ville ont été publiées par Varin, en 10 vol. in-4.

La bibliothèque de Châlons-sur-Marne est aussi inférieure à celle-là que Châlons lui-même est inférieur à Reims, quoique chef-lieu de préfecture. Pourtant la bibliothèque de Châlons possède aujourd'hui 30,000 volumes.

#### TROYES.

Avant la Révolution, plusieurs monastères de cette ville renfermaient des bibliothèques importantes. Dans celle de l'abbaye de Saint-Loup, on montrait un Evangélaire du xii<sup>e</sup> siècle, offert par Henri premier du nom, comte de Champagne. Dans ce livre, dont la reliure était enrichie de lames d'argent et de pierreries, était inscrite la dona-

tion de plusieurs terres, faite par le comte à cette abbaye, ainsi que la défense d'aliéner jamais cet Evangélaire pour aucun motif. Ce volume était orné aussi du portrait du fils du comte, représenté tout jeune. C'était en action de grâces de la naissance de ce fils, venu au monde précisément le jour de saint Loup, que le comte avait fait cette donation. Nous ignorons si cet Evangélaire a fait retour à la bibliothèque publique actuelle, ou si sa reliure trop riche ne lui a pas porté malheur.

Une autre bibliothèque, celle du couvent des Cordeliers fondé au xiii<sup>e</sup> siècle par le fameux Thibaut, comte de Champagne, était des plus remarquables, « tant pour le vaisseau que pour les livres dont il était rempli. » Elle provenait en grande partie d'un legs fait par le chanoine Jacques Hennequin (1575-1660), originaire de Troyes, et l'un des plus savants théologiens de son siècle. Il était docteur et professeur en Sorbonne, et l'on disait de lui qu'il pouvait à lui seul tenir lieu de la Sorbonne entière. Hennequin avait formé une des bibliothèques particulières les plus considérables qu'il y eût alors en France. Elle comprenait environ 12,000 volumes bien choisis, qu'il légua à sa ville natale, avec les fonds nécessaires pour payer un bibliothécaire et faire de nouvelles acquisitions, le tout sous la condition que cette bibliothèque serait publique. On trouvera le texte de cette généreuse fondation dans l'édition de 1759 de Moréri, à l'article Jacques Hennequin. Tout en organisant ce « magasin des remèdes de l'âme », comme les anciens Egyptiens définissaient les bibliothèques, le digne chanoine n'oubliait pas les maux du corps : il fonda plusieurs lits à l'hôpital de Troyes. La garde de ses livres fut confiée aux Cordeliers, et la bibliothèque par eux ouverte au public trois fois par semaine, suivant les volontés du testateur.

Il y en avait aussi une importante au couvent des Dominicains, fondé par ce même comte Thibault, non moins dévot qu'amoureux. Celle-là était ornée de beaux vi-

traux en grisaille, exécutés dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle par Linard Gauthier, artiste troyen, et représentant divers événements de la vie d'Henri IV et de Louis XIII. C'est un des plus intéressants spécimens des vitraux de cette dernière époque. C'est de l'art en décadence, mais c'est encore de l'art. Ces quatorze panneaux vitrés, épargnés par la Révolution, ornent aujourd'hui la principale pièce de la bibliothèque publique actuelle, installée dans l'ancienne abbatale de Saint-Loup. Cette pièce n'a pas moins de 50 mètres de longueur sur 10 de large et 7 de haut. La ville de Troyes a été fort heureuse de trouver ces vastes bâtiments de Saint-Loup pour loger une collection qui aujourd'hui comprend plus de 120,000 volumes et de 2,500 manuscrits. Dans bien d'autres endroits, les immeubles confisqués des moines ont servi de même à installer les livres qu'on leur avait pris. C'est un dernier service rendu aux lettres et aux sciences, — un peu malgré eux, il est vrai, — par ces hommes trop insultés !

La bibliothèque de Troyes renferme aussi une collection spéciale très intéressante de publications sur Troyes et la Champagne, formée par les conservateurs actuels, MM. Harmand et Socard. On trouvera là tous les livres, même les plus rares, de cette spécialité, indiqués l'année dernière dans le *Bulletin*.

#### NANCY.

Bibliothèque publique fondée en 1751 par Stanislas, où l'on y conserve son portrait par Girardot, mais fort augmentée à la Révolution, par les moyens que l'on sait. Elle possède aujourd'hui plus de 44,000 volumes, un certain nombre de manuscrits curieux et d'incunables. Les Archives du département renferment plus de 100,000 pièces provenant des archives des anciens ducs dépossédés et des

couvents également supprimés. On y trouve des diplômes de Charlemagne et de plusieurs de ses successeurs, etc.

#### SENS et AUXERRE.

Ces deux bibliothèques furent formées en 1791 et en 1796 par un des plus célèbres bibliographes du siècle dernier, l'un de ceux qui ont rendu les plus grands services aux lettres, et aux bibliophiles en particulier, dans les moments les plus difficiles, le P. Xavier Laire, religieux minime (1738-1801). Laire avait été, avant la Révolution, bibliothécaire du prince de Salm-Salm, et ensuite du cardinal Loménie de Brienne, comme lui, zélé bibliophile et surtout amateur passionné d'incunables. Dans un premier voyage fait à Rome en 1774 et les années suivantes, il avait exploré les bibliothèques publiques de la Ville Éternelle, s'attachant surtout à la recherche et à la description des monuments primitifs de l'art typographique en Italie. Il publia à Rome même, en 1778, le résultat de ses premières investigations dans un livre bien connu des amateurs : *Specimen historicum typographiæ romanæ xv<sup>e</sup> seculi* (in-8<sup>o</sup>). Ce n'était, comme il le disait lui-même dans la Préface, que l'esquisse d'un travail plus étendu, que sa mauvaise santé l'obligea d'interrompre. De retour en France, et devenu, en 1786, bibliothécaire de Brienne, il entreprit, en 1788, un second voyage bibliographique en Italie. Cette fois, son but principal était d'explorer les collections particulières, et d'acquérir des incunables pour son patron. Celui-ci, après sa sortie du ministère, vint rejoindre Laire en Italie, et l'accompagna dans ses explorations à Rome, Florence, Padoue et Venise. Pendant ce second séjour en Italie, Laire refusa généreusement l'offre que lui faisait le Pape Pie VI d'une place de conservateur à la bibliothèque du Vatican, et une autre position lucrative et sûre qu'on lui proposait en Autriche. Il rentra en France avec son protecteur, dont il

tenait à honneur de partager la fortune, ou plutôt l'infortune. Il publia à Sens, en 1791, le catalogue chronologique (en latin) des incunables qu'il avait réunis pour Brienne, et qu'il eut la douleur de voir disperser. Chargé de réunir à Sens les livres des congrégations supprimées, il adressa à la Convention un mémoire sur les mesures à prendre pour empêcher la destruction des monuments. Il resta à son poste dans les plus mauvais jours et parvint, non sans peine ni sans péril, à sauver un grand nombre de documents historiques précieux, et une œuvre d'art de premier ordre, le monument du Dauphin, père de Louis XVI, chef-d'œuvre de Coustou. C'est à lui aussi qu'on doit la conservation de deux manuscrits importants qui figurent à la bibliothèque de Sens, un *Libellus Evangeliorum* du XIII<sup>e</sup> siècle, et le fameux *Missel* contenant l'office de la fête des fous et de l'âne, dont la couverture en ivoire est un des chefs-d'œuvre de la sculpture à cette époque. Nommé bibliothécaire de l'Yonne lors de l'organisation des écoles centrales, il forma la bibliothèque d'Auxerre, bien plus considérable que celle de Sens, et mourut à la peine en 1801, à 63 ans. On trouvera dans l'excellent article de Weiss (Biographie Michaud, t. 23 de la première édition) des détails sur les ouvrages de Laire, imprimés et manuscrits; plusieurs de ces derniers sont à la bibliothèque de Besançon. Nous nous serions reproché de ne pas saluer au passage la mémoire de cet érudit, qui fut, parmi ses contemporains, l'un des plus intelligents pionniers de la bibliographie (1).

(1) On lui doit notamment : une dissertation sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Franche-Comté pendant le XV<sup>e</sup> siècle (*Dôle*, 1785, broch. de 58 p.) ; — un essai de catalogue des éditions aldines (1790, plusieurs fois réimpr.). Lui-même avouait modestement l'imperfection de ce travail, ce qui n'a pas empêché Renouard de le juger avec une extrême rigueur. — Citons encore parmi les œuvres inédites : *Supplément aux annales typographiques de Maittaire* (Bibl. de Besançon) ; *Cours de bibliographie* ; *Catalogue raisonné des éditions Variorum*, etc.

La bibliothèque de Sens (plus de 10,000 volumes, 200 manuscrits) s'est enrichie en 1859 d'une collection d'objets ayant appartenu à Napoléon I<sup>er</sup>, de livres et d'atlas annotés de sa main, collection rapportée de Saint-Hélène et léguée à la ville de Sens par un honorable courtisan du malheur. — Celle d'Auxerre possède aujourd'hui 40,000 volumes et 200 manuscrits. Elle est placée sous la direction d'un savant distingué, M. Quentin, auteur d'importants travaux d'histoire et d'archéologie, qui est aussi archiviste du département.

#### LAON.

La bibliothèque communale de cette ville, installée récemment avec le musée dans un bâtiment spécial, comprend aujourd'hui plus de 25,000 volumes, et environ 500 manuscrits catalogués, dont 93 à miniatures, du VII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, offrant, pour la plupart un grand intérêt archéologique ou artistique. Nous citerons deux manuscrits du livre des *Origines* d'Isidore de Séville, l'un du VII<sup>e</sup> siècle, l'autre du IX<sup>e</sup>, avec des ornements d'une barbarie curieuse (422, 423) ;

Un Paul Orose du VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle (n<sup>o</sup> 137) ;

Des écrits de saint Jérôme, saint Augustin, saint Ephrem, Origène, Cassien, Eusèbe (manuscrits de l'époque carlovingienne) ;

Un beau Psautier du XII<sup>e</sup> siècle, provenant de l'abbaye de Vauclair ou Vauclerc, voisine de Laon, et dont il reste encore quelques magnifiques débris ;

Un autre manuscrit de la même époque, illustré de masques diaboliques, de figures hybrides s'enroulant dans les majuscules ; très remarquable spécimen de l'ornementation du temps ;

Un superbe Evangélaire, également du XII<sup>e</sup> siècle, simplement recouvert aujourd'hui en parchemin. Il a perdu à la bataille révolutionnaire une reliure d'orfèvrerie, dans

laquelle étaient enchâssées de précieuses reliques, notamment une dent de saint Pancrace, et plusieurs fragments d'étoffes de la garde-robe des compagnes de sainte Ursule;

Un Tércence du xiii<sup>e</sup> siècle, avec figures en blanc, préparées pour l'enluminure, etc.

Cette bibliothèque possède plus de 2,000 autographes de rois de France et d'hommes célèbres de diverses époques. Le plus ancien est un diplôme signé par Lothaire (972), provenant de l'abbaye Saint-Vincent de Laon.

### SOISSONS.

Aussi considérable pour le moins que celle du chef-lieu de préfecture, la bibliothèque de Soissons a été formée en grande partie avec des livres provenant des célèbres abbayes de Prémontré, de Longpont, de Saint-Médard, de Saint-Jean-des-Vignes, etc. De plus, l'école centrale du département fut d'abord placée à Soissons et non à Laon; et ce fut par conséquent à Soissons qu'échut le privilège de puiser dans tous les dépôts de livres du département pour sa bibliothèque.

Elle contient un certain nombre de manuscrits très précieux; par exemple un *Missale Suessianense* du commencement du xiii<sup>e</sup> siècle, avec de nombreuses miniatures d'un grand intérêt pour l'art et pour l'histoire; — une Bible du milieu du xii<sup>e</sup> siècle, avec ornements de style oriental; — un commentaire sur l'Écriture-Sainte en trois vol. in-fol., daté de 1291; chef-d'œuvre de calligraphie de l'époque, et non moins remarquable par la belle exécution des miniatures; — et une traduction en prose du *Pèlerinage de la Vie humaine* de Guillaume de Guilleville, manuscrit de 1464, ornée de 71 peintures d'une exécution magistrale et d'une foule d'encadrements et de vignettes.

A Saint-Quentin, c'est dans les vastes bâtiments d'un

ancien couvent de Bernardines qu'on a pu loger le tribunal, la justice de paix, le musée et la bibliothèque (15,000 volumes). On y conserve une inscription mérovingienne datée de l'an 600, époque où l'on n'écrivait ni n'inscrivait guère! Elle constate la fondation d'un monument par Clotaire II.

Dans le département de l'Oise, la bibliothèque de Beauvais compte aujourd'hui environ 17,000 volumes. Elle possède quelques manuscrits et de curieux autographes du xvii<sup>e</sup> siècle. Celle de Compiègne est installée à l'Hôtel-de-Ville (7,000 vol., quelques manuscrits et autographes intéressants). La bibliothèque du château, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, a été outrageusement pillée en 1870. L'autorité militaire allemande fit main basse, notamment, sur tous les ouvrages reliés au chiffre de Napoléon III.

L'une des curiosités de Noyon est l'ancienne bibliothèque ou *librairie* des chanoines, petite construction du xv<sup>e</sup> siècle, en bois, contiguë à la cathédrale. Calvin, qui devait tenir de bien près par sa naissance au chapitre de Noyon, puisque dès l'âge de douze ans il fut pourvu d'un bénéfice, a dû venir étudier souvent dans cette librairie, quand il habitait encore sa ville natale.

### DIJON.

Cette bibliothèque, dont la fondation première remonte à 1632, renferme aujourd'hui plus de 50,000 vol. et 500 manuscrits. Elle est installée, ainsi que l'École de Droit, dans les bâtiments de l'ancien collège des Jésuites. — Il faut visiter aussi la précieuse collection des archives de la ci-devant province de Bourgogne, rassemblée à l'ancien Hôtel-de-Ville, où elle occupe douze vastes salles.

Il y aurait à rechercher pourquoi la précieuse collection commencée au xvi<sup>e</sup> siècle par le président Bouhier l'*Ancien*,

et fort augmentée par son petit-fils (1673-1746), se trouve aujourd'hui en grande partie, non à la bibliothèque de Dijon, mais à celle de Troyes.

### ÉPINAL.

Bibliothèque considérable pour un chef-lieu de département des plus modestes. Formée à l'origine de livres provenant des abbayes de Moyenmoûtiers, de Sénones, d'Étival, de Chaumouzey, des princes de Salm, elle possède aujourd'hui plus de 18,000 volumes imprimés, et 218 manuscrits. On cite parmi les plus curieux :

Un *Évangile de saint Marc* (ix<sup>e</sup> siècle?), écrit, non en lettres d'argent sur vélin pourpre, comme la plupart des Évangélistes de cette époque, mais en lettres d'or, sur un vélin de teinte violette, avec couverture ornée d'un diptyque en ivoire d'un très beau travail ;

Une charte de l'empereur Henri II (xi<sup>e</sup> siècle) ;

Une Bible de 1460 ;

Plusieurs autres incunables, éditions sorties de presses célèbres, et manuscrits très anciens.

Les manuscrits et les imprimés les plus précieux sont renfermés dans un magnifique meuble en chêne sculpté, que les religieux de Moyenmoûtiers avaient fait exécuter à grands frais, peu de temps avant la Révolution. *Sic vos non vobis* (1).

(1) La fondation des abbayes de Moyenmoûtiers, de Sénones et d'Étival remonte au vii<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments conventuels de Moyenmoûtiers et de Sénones, de construction relativement récente, sont aujourd'hui occupés par des établissements industriels, ainsi que l'ancien château de Salm bâti près de cette dernière abbaye. Sénones est surtout célèbre dans l'histoire littéraire par les travaux d'érudition de l'un de ses derniers abbés, le savant D. Calmet, et aussi par le séjour que fit en 1754 Voltaire à cette abbaye, où il mit à contribution les amplies ressources que lui offrait la bibliothèque, pour la préparation de son *Essai sur les Mœurs*.

### AMIENS.

N'en déplaise à l'auteur d'un vaudeville bien connu, la ville d'Amiens a autre chose pour elle « que ses pâtés et sa cathédrale... dont il est impossible de manger la croûte. » Sa bibliothèque, par exemple, installée depuis 1823 dans un local particulier (et particulièrement disgracieux), mérite au moins une visite. Elle contient environ 50,000 volumes imprimés et 572 manuscrits. Les articles les plus remarquables sont, nous a-t-on dit :

Un *Psautier* du ix<sup>e</sup> siècle ;

Une Bible de Mortier (très belles épreuves) ;

Plusieurs autres Bibles et de beaux Missels des xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles ;

La fameuse bulle de Benoît III sur papyrus, confirmant les privilèges de l'abbaye de Corbie (855) ;

L'*Histoire des Croisades* de Guillaume de Tyr, traduite par Hugues Plagon, avec de curieuses miniatures (1) ;

Un commentaire inédit de Roger Bacon sur la physique d'Aristote.

Parmi les imprimés, les livres du xv<sup>e</sup> siècle sont nombreux et généralement en belle condition. Le plus ancien est le *Rationale divinarum Officiorum* de Füst (rarissime) ; superbe exemplaire sur vélin, orné d'initiales manuscrites et colorées (2). Il faut citer aussi un beau *Missel d'Amiens*, également sur vélin, imprimé à Rouen en 1509.

La principale bibliothèque du département de la Somme, après celle d'Amiens, est celle d'Abbeville, dont l'origine remonte à 1690. Elle renferme aujourd'hui 16,000 volumes,

(1) Cette traduction, qui est du xiii<sup>e</sup> siècle, a été imprimée au tome V de l'*Amplissima collectio* de Dom Martène.

(2) Le Durand, auteur du *Rationale*, doit être Durand de Saint-Pourçain, surnommé *Doctor resolutissimus*, qui fut maître du sacré palais, puis évêque du Puy, et de Meaux, et mourut vers 1334. Il est surtout connu par son commentaire sur Pierre Lombard, imprimé pour la première fois à Lyon en 1569.

provenant en grande partie des couvents supprimés. Aussi l'hébreu, le grec, le latin, l'historien, l'ancien droit et surtout la théologie, y règnent à peu près sans partage. On y voit un livre d'*Évangiles* donné par Charlemagne à son gendre Angilbert (père de l'historien Nithard), qui devint abbé de Saint-Riquier après son divorce. Cet Évangélaire et le plan en relief du palais abbatial sont les seules épaves qu'on possède à Abbeville de ce monastère fameux, dont l'importante bibliothèque a péri dans un incendie en 1719.

#### ARRAS.

La bibliothèque est installée, ainsi que les archives départementales, les musées, l'évêché et bien d'autres choses encore, dans le palais abbatial de Saint-Vaast, reconstruit de fond en comble en 1754. Elle renferme aujourd'hui 60,000 volumes et 1,200 manuscrits. L'un des plus importants est un livre d'autel du ix<sup>e</sup> ou x<sup>e</sup> siècle, avec tables de concordance et figures rehaussées d'or et d'argent, et peintes en général sur fond brun. Il contient les Épîtres et les Évangiles d'une partie de l'année; le reste formait un second volume qui a disparu. On cite aussi un grand nombre de *Missels* à miniatures, dont plusieurs très beaux; une Vie manuscrite de saint Vaast antérieure à celle d'Alcuin (publiée dans le t. 1<sup>er</sup> de l'*Amplissima Collectio* de D. Martène); un manuscrit (?) avec des portraits authentiques, plusieurs livres de chant d'une haute antiquité, etc.

La belle collection des archives départementales, qui était encore, vers 1840, dans un état de confusion complet, d'origine révolutionnaire, est aujourd'hui bien classée.

#### BOULOGNE.

Environ 50,000 volumes imprimés, dont plusieurs inestimables importants, et 300 manuscrits, presque tous d'origine monastique. On retrouve à Boulogne des livres

et des manuscrits provenant de Saint-Vaast, qui auraient dû par conséquent rester à Arras; de Saint-Bertin, qui n'auraient pas dû bouger de Saint-Omer. Partout où il ne s'est pas trouvé des hommes comme Laire ou L. Du Bois, ces transports ont été faits dans les pires conditions.

Parmi les manuscrits les plus curieux, recueillis à Boulogne, on signale :

Un manuscrit contenant plusieurs ouvrages de S. Ambroise, et qui remonterait, dit-on, au vi<sup>e</sup> siècle, époque de la fondation des grandes abbayes du Boulenois et du Ponthieu;

Un grand nombre de manuscrits d'ouvrages des Saints-Pères, du ix<sup>e</sup> et du x<sup>e</sup> siècle;

Un Évangile de saint Mathieu, du ix<sup>e</sup> siècle, écrit en lettres d'or;

Un magnifique Psautier du x<sup>e</sup> siècle;

Un Pontifical italien du xv<sup>e</sup> siècle;

Le célèbre Cartulaire de Saint-Bertin (xv<sup>e</sup> siècle), dont on connaît la haute valeur historique;

Une copie (également du xv<sup>e</sup> siècle) de la première traduction française de l'histoire du Hainaut (*Annales Hannoniæ*) du franciscain Jacques de Guise, ouvrage important dont la Bibliothèque Nationale possède un texte latin qui, suivant Weiss, serait l'original autographe apporté de Mons en 1691. La première traduction française fut faite sur la demande de Simon Norkart, conseiller du duc de Bourgogne Philippe le Bon, et zélé bibliophile. C'est évidemment pour lui qu'avait été exécuté le manuscrit, orné d'admirables miniatures, qui fait aujourd'hui le plus bel ornement de la bibliothèque de Boulogne. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1531, sous le titre d'*Illustrations de la Gaule Belgique*, etc. Elle s'arrête à l'année 1243, tandis que l'original latin va jusqu'en 1390. Comme la plupart des écrivains de cette époque, Jacques de Guise commet des bévues grossières quand il parle de l'antiquité et des pays étrangers. Mais il fait autorité pour le Hainaut,

son pays natal, surtout quand il s'agit de faits contemporains ; et son ouvrage contient des renseignements qu'on ne trouve pas ailleurs. Le texte intégral des *Annales Hannoniæ* a été publié, avec traduction française, par Fortia d'Urban.

Citons encore un très curieux manuscrit d'*Aratus*, contenant un Calendrier universel orné de figures dans le style antique, avec des annotations autographes du célèbre astronome Delambre.

La bibliothèque de Boulogne est riche en incunables. Elle possède notamment l'un des 275 exemplaires de l'édition *princeps* de la *Cité de Dieu*, imprimée à Subiaco par Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz ; — le même ouvrage traduit par Raoul de Presles, imprimé à Abbeville en 1486, pour *Jehan Du Pré* ; — Les *Constitutions de Clément V*, Mayence, P. Schœffer, 1467 ; — un *Tite-Live* de 1477 (éd. d'Augsbourg) ; — un *Platon* de 1490 (Venise), etc.

Le bibliothécaire de Boulogne est M. Gérard.

#### SAINT-OMER.

Plus de 15,000 imprimés, 852 manuscrits, dont plusieurs fort curieux, par exemple une *Vie de saint Omer*, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin. Ce manuscrit, du xiv<sup>e</sup> ou du xv<sup>e</sup> siècle, est surtout remarquable par l'originalité de l'illustration. Ce sont des figures de danseurs, qui pour le dessin, les gestes et la disposition des draperies, rappellent exactement ceux des poteries grecques. Il y a là une réminiscence de l'antiquité, ou un pressentiment de la Renaissance. On cite encore deux Bibles manuscrites remarquables, l'une (du xiii<sup>e</sup> siècle), par la beauté de l'écriture, l'autre par des miniatures ; et, parmi les imprimés, un exemplaire de la fameuse Bible de Gutenberg (1455 ?), qu'on croit avoir été commencée à Strasbourg et terminée à Mayence.

Les archives de cette ville, qui contiennent des documents historiques importants, ont été soigneusement classées, vers 1840, par Vallet de Viriville.

Nous n'avons aucun renseignement particulier sur la bibliothèque de Calais, qui renferme environ 10,000 imprimés et plusieurs manuscrits précieux.

#### LILLE.

Environ 50,000 imprimés, 515 manuscrits. Ceux-ci sont réunis dans un cabinet à part avec les incunables et les belles éditions du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècles, excellente disposition qu'on ne saurait trop recommander. Parmi les curiosités que renferme la bibliothèque de Lille, nous signalerons tout particulièrement un Évangélaire du xii<sup>e</sup> siècle provenant de l'abbaye de Cysoing, orné de magnifiques miniatures, et l'un des trois exemplaires connus de la première édition hollandaise du *Speculum humanæ salvationis*, imprimé à la main vers 1430, à Haarlem, par L. Koster, avec des caractères mobiles, les uns en bois, les autres en métal. On a prétendu faire de Koster le premier inventeur de l'imprimerie, au préjudice de Gutenberg. Les procédés employés à Haarlem depuis plusieurs années auraient été révélés à Gutenberg par son frère aîné, employé chez Koster. Telle est la légende recueillie ou inventée par le médecin hollandais Junius, qui l'a consignée dans un livre publié cent quarante ans après la mort de Koster. Sur cette polémique, qui n'est pas terminée et ne le sera probablement jamais, on peut consulter les ouvrages de Renouard, d'A.-F. Didot et d'Aug. Bernard. En faisant à Koster la part aussi large que possible, il n'aurait encore été qu'un précurseur inconscient. Ce qui constitue véritablement la découverte de l'imprimerie, c'est l'invention de la presse, dont l'honneur revient incontestablement à Gutenberg (1).

(1) Les archives départementales du Nord, installées à Lille dans un édifice

## BERGUES.

Environ 6,000 volumes et une quarantaine de manuscrits, provenant de Saint-Wynoc, l'un des plus beaux et des plus riches monastères de la Flandre. Nous signalerons particulièrement, parmi les manuscrits, une Bible flamande de 1700 ; un beau livre d'Heures du XIII<sup>e</sup> siècle et un manuscrit latin du XIII<sup>e</sup> siècle, qui comprend la Vie de S. Wynoc, et celles de S. Oswold et de sainte Lévinne, dont l'abbaye de S. Winoc possédait des reliques. Ces Vies, écrites par Drogon, religieux de cette abbaye, ont été imprimées dans plusieurs recueils agiographiques.

## DOUAI.

La bibliothèque publique de Douai contient aujourd'hui 50,000 volumes, dont 300 incunables. Elle possède le manuscrit original des Annales de Saint-Vaast (*Annales Vedastini*), qui devrait être à Arras ; un recueil manuscrit très ancien de lettres de saint Bernard ; un dossier relatif à la mission du cardinal Pole en Angleterre après la mort d'Edouard VI (1554) ; enfin une véritable relique, le livre d'Heures de Thomas Morus, avec quelques lignes écrites par lui peu de moments avant son exécution. Elles sont adressées à son ami le cardinal Fisher, évêque de Rochester, auquel il envoyait ce livre comme souvenir. Il ignorait que Fisher était mort quelques jours auparavant, martyr comme lui de sa fidélité à la foi catholique (22 juin 1535).

## VALENCIENNES.

La bibliothèque publique de cette ville est installée dans un vaste et bel édifice de construction récente. Elle pos-

spécial, comptent parmi les plus intéressantes de France et parmi les mieux classées, grâce aux soins de feu le docteur Le Clay, et de M. Desplanques, son successeur.

sède environ 25,000 volumes et 869 manuscrits, dont le catalogue, rédigé par M. Maugeart, a été publié chez J. Techener en 1860.

Cette bibliothèque a été formée par la réunion de celles des maisons religieuses de Valenciennes, de Saint-Amand et des environs, et la décoration de la grande salle est en parfait accord avec cette provenance. Elle est ornée de deux sujets allégoriques placés en regard aux deux extrémités : *La Raison livrée à elle-même* et *La Raison éclairée par la Religion*, et de portraits des plus célèbres écrivains de la Compagnie de Jésus.

C'est dans la bibliothèque de Valenciennes qu'ont été découvertes en 1837 les deux plus anciennes pièces écrites en langue d'oïl connues jusqu'à ce jour ; la *Cantilène de sainte Eulalie* (en vers), et le fragment d'*Homélie* sur la prophétie de Jonas, connu spécialement sous le nom de *Fragment de Valenciennes*. La découverte de la Cantilène, dans un manuscrit du X<sup>e</sup> siècle, remonte à 1837, et sa première publication à 1845. Quant au fragment de Valenciennes, signalé pour la première fois dans les archives de Pertz, puis publié imparfaitement par Coussemaker, il fut étudié avec plus de soin par Génin, qui en a fait usage dans son édition annotée de la *Chanson de Roland* (1850). Le déchiffrement de ce fragment offrait des difficultés de plus d'un genre. Il était sur un lambeau de parchemin servant de feuille de garde (1). Le couteau du relieur l'avait en partie mutilé ; et le recto était si bien collé à la couverture en bois, qu'en l'en arrachant, la main brutalement curieuse du premier investigateur (un Teuton !) avait détruit l'épiderme du vélin. Sur le verso même, bien des mots étaient devenus illisibles. Puis, quand ces dégâts eurent été réparés en partie avec le secours de la chimie, « cette

(1) On sait que ces investigations des couvertures et feuilles de garde d'anciens manuscrits, souvent empruntées à des manuscrits plus anciens, ont donné lieu dans ces dernières années à d'importantes découvertes.

complice ingénieuse des archéologues et des paléographes », on se trouve en présence d'un texte encore incomplet, écrit moitié en latin, moitié en langue vulgaire, avec de nombreuses abréviations ou *notes tironiennes*, encore très usitées à cette époque, et force ratures et renvois. C'était évidemment un brouillon autographe. « Le moine obscur qui préparait ainsi son homélie, n'imaginait guère que la fortune, impitoyable pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité, s'amuserait à faire voler ce grossier lambeau de parchemin du x<sup>e</sup> siècle au xix<sup>e</sup>, et lui donnerait, par l'imprimerie, l'immortalité refusée aux comédies de Ménandre, et aux décades de Tite-Live » (Génin).

On peut consulter sur ce fragment et sur la cantilène d'Eulalie, bien plus intéressante par elle-même, la belle Etude de M. Littré dans son *Histoire de la langue française* (t. II, pp. 270-364). Cette cantilène a donné lieu, depuis quarante ans, à plus de gloses et de commentaires que le *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*. Ces discussions sur chaque mot, sur chaque syllabe, ne finiront jamais, tant qu'on s'obstinera à appliquer à une langue en voie de formation les habitudes d'une langue faite.

#### CAMBRAI.

Nous ne pouvions mieux terminer cette revue sommaire des bibliothèques de province que par celle-ci, la plus riche du département du Nord. Elle contient aujourd'hui 40,000 volumes imprimés et 1,230 manuscrits. Nous donnons l'indication des plus curieux, d'après le savant catalogue publié par Le Glay :

N<sup>os</sup> 624. *Histoire des Francs* de Grégoire de Tours (vii<sup>e</sup> s.);

619. *Canones hibernici* (viii<sup>e</sup> ou ix<sup>e</sup> s.);

511. *Libri Lectionum*, lettres d'or et d'argent sur vélin pourpre (x<sup>e</sup> s.);

493. *Sermones vulgares*, fin du xiii<sup>e</sup> s., curieux au point de vue des mœurs et de l'histoire de cette époque;

88. *Heures de la sainte Croix*, xiv<sup>e</sup> s., avec lettres à personnages;

572. Autre manuscrit du même siècle, contenant l'évangile de saint Jean et d'autres pièces, in-folio, avec lettres ornées et deux peintures magistrales;

*Chroniques de Saint-Denis*, avec des annotations qu'on dit être de la main de Froissart;

563. *Concordia discordantium canonum*, in-fol., noté comme important pour l'étude de la société au xv<sup>e</sup> siècle;

103. *Breviarium antiquum*, avec miniatures grotesques;

690. Recueil d'autographes de personnages célèbres du xvii<sup>e</sup> siècle.

Outre le catalogue Le Glay, il existe une Etude spéciale sur les manuscrits à figures de la bibliothèque de Cambrai, par M. A. Durieux.

Parmi les livres, plusieurs incunables, notamment une Bible de 1482; de nombreux ouvrages à figures, etc.

Plusieurs des livres et manuscrits les plus précieux portent encore les chaînes avec lesquelles ils étaient attachés aux pupîtres, suivant l'usage général dans les bibliothèques monastiques; car dans ce département, comme partout, les couvents et les chapitres supprimés ont contribué, pour la meilleure part, à la formation des bibliothèques publiques modernes. On pourrait appliquer à plus d'un ordre religieux ce que dit de la congrégation de Saint-Maur, dans un ouvrage récent, un homme qui n'est ni un ignorant ni un fanatique, l'auteur de la *Fille de Roland*, M. le vicomte de Bornier, collègue du bibliophile Jacob à l'Arsenal: « On sait tout ce que la science a dû à cet ordre religieux; on connaît les monuments de patience et d'érudition qu'il a élevés. La France moderne ne saurait être ingrate envers ces instituteurs du peuple, qui, quoi qu'on en dise, ont fait leur œuvre et apporté leur pierre à l'édifice de la civilisation et même de la liberté. »

Il ne serait que juste et de bon goût de ne pas les insulte en jouissant de leurs dépouilles!

On nous saura sans doute gré de joindre à ces notes celles que nous avons pu recueillir sur les bibliothèques des départements enlevés à la France en 1871, malgré le regrettable exemple de déférence aux faits accomplis qu'a donné l'auteur de la *Nouvelle Géographie universelle*, en reportant au volume consacré à l'Allemagne la description de l'*Alsace-Lorraine*.

#### METZ.

La bibliothèque de Metz, ouverte au public depuis 1811, est installée, ainsi que le Musée et les collections d'histoire naturelle, dans un ancien couvent de Carmes, habilement approprié à cette destination. La salle qui contient les livres est particulièrement remarquable par ses dimensions grandioses et son intelligente distribution. Cette bibliothèque possédait, en 1869, environ 30,000 volumes imprimés, et de 11 à 1,200 manuscrits, dont plusieurs remontent au xiii<sup>e</sup>, au xii<sup>e</sup>, au xi<sup>e</sup> et même au x<sup>e</sup> siècle. Quelques-uns sont des spécimens accomplis de l'art au moyen âge, comme calligraphie et comme peintures. Il y a là aussi une série d'écrits inédits très importants pour l'histoire du pays messin, comme la *Chronique* de Ph. de Vigneulles, et plusieurs ouvrages du ministre messin *Ferry* (1591-1669; rien absolument de son homonyme le ministre républicain actuel!). Cet autre *Ferry* était en effet un bel homme, d'une physionomie sympathique, d'un esprit conciliant, renommé pour son savoir et son éloquence, et surtout d'une loyauté à laquelle ses contradicteurs même rendaient justice. On voit qu'il n'y a pas de confusion possible! Pendant qu'il faisait ses études à l'Académie protestante de Montauban, il fit imprimer dans

cette ville, en 1610, un récit de poésies fort médiocres dont le plus gros morceau était une pastorale en six actes, intitulée: *Isabelle ou le dédain d'amour*. Cette première publication a donné lieu à une méprise comique dans le *Dictionnaire des littératures*. On a confondu cette pastorale avec un livre d'un genre tout différent, publié plus de quarante ans après; quand l'auteur avait renoncé depuis longtemps aux Isabelles, le *Catéchisme général de la Réformation* (1654); et l'on a assigné bravement à ce Catéchisme la date de 1610, sans remarquer combien il était invraisemblable qu'un jeune homme de 19 ans fût l'auteur d'un pareil travail! Dans ce Catéchisme, *Ferry*, tout en maintenant la légitimité de la Réforme, admettait que jusque-là on avait pu faire son salut dans l'Eglise romaine, concession qui déplut fort aux protestants rigides. La réfutation de cet ouvrage fut le début dans la controverse du jeune *Bossuet*, alors chanoine et archidiacre de Metz. En se combattant à armes courtoises, les deux adversaires apprirent à s'estimer. Après avoir travaillé vainement à la fusion des diverses sectes protestantes, *Ferry* avait conçu un projet plus vaste et plus beau: celui de leur réunion à l'Eglise romaine. Il eut à ce sujet, avec *Bossuet*, une correspondance qu'on trouve dans les œuvres de celui-ci. Cette négociation n'eut, par malheur, aucun résultat, si ce n'est qu'elle faillit faire perdre à *Ferry* sa place de ministre. Il a publié aussi quelques ouvrages de controverse, et des *Oraisons funèbres* de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Ses œuvres inédites, conservées à la bibliothèque de Metz, sont bien plus considérables. Elles se composent: d'un nombre prodigieux d'Homélies qui avaient eu un grand succès (il y en avait *douze cents* suivant *D. Calmet*, sur la seule épître de S. Paul aux Hébreux); des *Recherches sur l'Histoire de Metz* formant 4 volumes in-folio, et dont on dit beaucoup de bien; — enfin, d'une *Histoire* (inachevée) de la Réformation dans la ville de Metz. Il fut généralement regretté, et l'on mit au bas de son portrait

ce distique qui renferme un jeu de mots intraduisible sur son nom :

Tales si multos ferrent hæc sæcula ferri  
In ferri sæclis aurea secla forent (1).

### STRASBOURG.

Ici, hélas ! nous sommes en présence d'un désastre à jamais irréparable. Aucun Français n'ignore que cette bibliothèque, l'une de nos plus belles, a péri dans le bombardement de 1870 : — témoignage éclatant de la fraternité allemande.

Installée en dernier lieu dans un bâtiment annexe de l'ancienne église des Dominicains, dite *Temple Neuf* depuis Louis XIV, cette collection s'était formée par l'agglomération successive de la bibliothèque de l'Université protestante fondée par Sturm en 1521 ; de celle du savant auteur de l'*Alsatia illustrata* (Schœpflin), collection de 12,000 volumes d'histoire, cédée par lui à sa ville natale moyennant une rente viagère ; — enfin des livres et manuscrits provenant des couvents supprimés, notamment de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, qui possédait une magnifique collection d'incunables.

Tous ces livres avaient été classés et disposés dans un ordre excellent par l'avant-dernier conservateur Jung (mort à propos !) et par son jeune et savant successeur, M. Schweighauser. A l'époque de sa destruction, la bibliothèque de Strasbourg comptait 150,000 volumes et 1,589 manuscrits, dont un grand nombre très importants, quelques-uns uniques. Parmi les plus précieux on citait : Un *Recueil de*

(1) Guî Patin, souvent médisant, et plus que médisant, a prétendu que Ferry était pensionné par Richelieu pour travailler à la réunion. Cette assertion a été démentie énergiquement par le célèbre Ancillon, compatriote de Ferry, et longtemps son collègue dans le ministère évangélique. Cette tentative, d'ailleurs, n'eut lieu que longtemps après la mort de Richelieu.

*prières* de l'époque carolingienne, écrit sur vélin pourpre en lettres d'or et d'argent ; — un *Recueil de canons* écrit en 788 ; — le manuscrit unique intitulé *Hortus Deliciarum*, par Herrade de Landsberg, abbesse de Sainte-Odile (fin du xii<sup>e</sup> siècle), orné de nombreuses miniatures d'une grande importance pour l'histoire de l'art et des costumes ; — un *Bréviaire*, avec miniatures et encadrements d'une beauté hors ligne ; — un *Missel* ayant appartenu à Louis XII, relié à ses armes ; — et un manuscrit de l'épopée romanesque de la *Guerre de Troie*, qui porte le nom du Minnesinger Conrad de Würtzbourg, mais dont le commencement seul lui appartient. Le reste est l'œuvre d'un continuateur anonyme (1).

### COLMAR.

Installée, ainsi que le musée, dans l'ancien couvent des Dominicains dit *Unter Linden*, célèbre dans les annales du mysticisme, la bibliothèque de Colmar renfermait en 1870 environ 500 manuscrits et 40,000 volumes imprimés. On y remarque plusieurs incunables précieux, notamment un *Tractatus rationis et conscientiae* par Matthieu de Cracovie, qu'on croit imprimé par Gutenberg lui-même, ou tout au moins avec ses caractères ; et une Bible allemande, imprimée à Strasbourg par Eggestein en 1468.

Il faut voir aussi aux archives communales de cette ville un document historique d'une haute importance, l'original du traité d'alliance des dix villes impériales d'Alsace

(1) Suivant le dernier historien de la littérature allemande (M. Scherer), sur les 60,000 vers de ce poème, 10,000 seulement sont de Conrad de Wurtzbourg. Inférieur à Wolfram et autres minnesinger de la grande époque, Conrad a les qualités des temps de décadence : c'est un versificateur habile plutôt qu'un poète. Ses comparaisons sont souvent ingénieuses, mais trop multipliées. Comme ses autres compositions (ou plutôt imitations), la *Guerre de Troie* fourmille d'anachronismes ; les musulmans prennent parti pour les Troyens, les chrétiens pour les Grecs, etc.

ou *Décapole*, sanctionné en 1354 par l'empereur Charles IV; et une autre pièce des plus intéressantes pour l'histoire politique et religieuse de l'Allemagne, et pour celle de l'art typographique. C'est un exemplaire, — le seul connu, croyons-nous, — de la protestation de Diether ou Thierry II d'Isenbourg, archevêque de Mayence, contre la sentence de déposition rendue contre lui par le pape Pie II; — sentence à laquelle il se soumit toutefois deux ans après. Cette protestation avait été imprimée à Mayence, en 1462, par les deux anciens associés de Gutenberg, Füst et Schœffer.

Nous terminons ici ce travail sommaire, incomplet et même probablement inexact sous bien des rapports, mais qui pourra peut-être provoquer des communications intéressantes sur les richesses trop peu explorées que recèlent nos bibliothèques de province.

L. T.

---

### CORNEILLE A ALENÇON

---

Le comité d'organisation du centenaire de P. Corneille avait demandé au conseil général de l'Orne de s'associer à la fête du centenaire. « Malheureusement, dit le *Journal d'Alençon*, l'état de nos finances départementales oblige à faire des économies.

» Et cependant des liens rattachent Alençon et le département de l'Orne à Pierre Corneille. Le poète avait eu pour professeur de rhétorique le R. P. Claude Delidet,

qui fut recteur du collège d'Alençon; une première fois de 1642 à 1646; une seconde fois, en 1650. Corneille lui écrivait :

Je fus ton disciple, et peut-être  
Que l'heureux éclat de mes vers  
Eblouit assez l'univers  
Pour faire peu de honte au maître.

» Deux ans après la mort du P. Delidet, arrivée à Rouen le 16 mars 1671, un événement domestique appelait Pierre Corneille à Alençon. Il y mariait sa fille, Marie Corneille, veuve en premières noces de Félix de Buat, avec Jacques de Farcy, « sieur de l'Isle, conseiller du Roy, trésorier de France en la généralité d'Alençon. » Le contrat de mariage, passé à Alençon en date du 17 août 1673, est signé des deux frères Pierre et Thomas Corneille, de leurs femmes, Marie et Marguerite de Lamperrière, de Marie de Corneille et de Jacques de Farcy. L'original de cette pièce est conservé à la bibliothèque de M. L. de La Sicotière.

» Marie Corneille, devenue Mme de Farcy, continua à résider à Alençon, comme on le voit dans l'acte de mariage de sa fille, Françoise de Farcy, avec Adrien de Corday (25 octobre 1701). Françoise habita également Alençon et y mourut en 1768, l'année même de la naissance de sa petite-fille, Marie-Anne-Charlotte de Corday, si fameuse par le meurtre de Marat.

» Outre ces faits, il en est un autre que nous a révélé une récente publication de M. Léon de la Sicotière. Corneille, dans tout l'éclat de sa gloire, avait donné *Polyeucte*, en l'année 1640.

» Le succès de la pièce provoqua des imitations. Les sujets chrétiens revinrent à la mode. Parmi ceux qui tentèrent de célébrer sur les scènes les héros de la foi, figure Mlle Cosnard, de Séez. Elle était née en 1614, d'une famille appartenant à la bonne bourgeoisie, et compta parmi

ses proches le bénédictin Jean Cosnard, auteur d'un *Essai sur les antiquités de Sées*.

» En 1650, elle publia une tragédie en vers : les *Chastes Martyrs*. Elle en fit hommage à Pierre Corneille, qui lui répondit par une épître dont voici un fragment :

Des Muses nous prenons le Génie et la Loy,  
Qui ne sont après tout que Filles comme toi.  
Je te dis de leur part que dessus le Parnasse,  
Au milieu de leur chœur elles te gardent place,  
Et que tes premiers vers ont assez de douceurs,  
Pour faire la dixiesme entre ces doctes sœurs,  
Moy mesme pour me faire admirer sur la scène,  
Je te voudray pour guide au lieu de Melpomène,  
Et chacun après moy pour boire en leur vallon,  
Préférera ton aide au secours d'Apollon.

» Le ton de cette réponse indique que Mlle Cosnard n'était pas pour Corneille une étrangère. Sans doute elle l'avait consulté au cours de la composition de sa pièce et en avait reçu une direction. Là encore, nous retrouvons un lien qui nous rattache au grand poète, dont nous avons une raison spéciale de nous honorer avec la Normandie et la France tout entière.

» Les membres du conseil général de l'Orne seront les premiers à regretter de n'avoir pu répondre à la demande qui leur était faite, qu'en rendant hommage au génie de Pierre Corneille. »

---

## CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

### I

Nous avons bien long-temps — beaucoup trop long-temps — tardé à communiquer aux lecteurs du Bulletin la

spirituelle et instructive allocution de M. le comte de Longpérier-Grimoard aux habitants de Dammartin, pour l'inauguration de la bibliothèque municipale de cette ville. Heureusement le *speech* de notre confrère contient des réflexions qui n'ont rien perdu de leur à-propos.

« La nécessité de multiplier en province les dépôts de livres accessibles à tous est un fait incontestable. » M. de Longpérier citait, à ce propos, des chiffres significatifs, empruntés au *Journal officiel*. Rien que pendant le second trimestre de l'année 1883, et dans vingt-trois bibliothèques municipales, il y avait eu 23,948 volumes lus sur place, et 104,015 prêtés à domicile. Total, 127,963 volumes fournis en lecture, dont 71,087, hélas ! c'est-à-dire bien plus de la moitié, en romans. Et quels romans peut-être, ou plutôt sûrement ! Il n'avait été demandé, pendant cette période, que 13,063 volumes de sciences et arts ; 10,313 d'histoire, 11,383 de géographie et voyages, 17,011 de littérature, poésie et théâtre, 4,469 de musique, et seulement 637 de langues étrangères, ce qui est vraiment trop peu, et pour plus d'un motif ! Cette prépondérance du roman, qui d'année en année tend à s'accroître, n'est pas particulière en France ; nous en voyions dernièrement encore de curieux exemples dans l'*American Library*. Il y a là un signe des temps, et l'un des plus fâcheux.

A ce propos, M. de Longpérier raconte qu'à l'époque où il faisait l'*interim*, comme bibliothécaire de la ville de Meaux, « sous la paternelle tyrannie du roi Louis-Philippe », les ouvrages qu'on demandait le plus étaient : l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de M. Thiers, les *Chansons de Béranger*, et... la *Cuisinière bourgeoise*. On lisait moins de romans ; et pourtant les romanciers de cette époque, Balzac, G. Sand, Ch. de Bernard, F. Soulié, etc., valaient bien ceux d'aujourd'hui, sinon mieux.

A cette occasion, notre confrère a parlé en excellents termes du sentiment pénible qu'éprouve un bibliothé-

caire forcé de délivrer, à des jeunes gens qui ont atteint l'âge réglementaire, des ouvrages plus propres à déformer qu'à former l'esprit et le cœur, et raconté l'historiette amusante d'un de ces joveux trop impatients de se déniaiser, allant demander les *Contes de La Fontaine* à un bibliothécaire qui le fait fuir en prétendant n'avoir que l'édition latine.

Toute la fin de l'allocution de M. de Longpérier est à citer.

« Esope, avec raison, prétendait que la langue était la pire ou la meilleure chose du monde; et, certes, on peut appliquer cette vérité aux livres.

» La composition d'une bibliothèque, ouverte à tous les habitants d'un pays, est donc d'une importance extrême, et mérite de préoccuper sérieusement les membres de la commission chargée de son organisation... Erudits et consciencieux, ils n'y mettront certainement pas la sottise indifférence manifestée par le prince Potemkin, quand l'architecte qui lui avait construit un palais vint demander quels livres on devait placer dans la bibliothèque. — Eh bien! dit le favori, j'en veux des grands en bas, des moyens au milieu, et des petits dans le haut : comme chez l'Impératrice (1) ».

» Ce serait manquer le but, que de refuser de confier des livres à ceux qui manifestent l'envie d'en emporter. Toutefois, je préfère de beaucoup les lecteurs sur place aux emprunteurs à domicile; sachant par expérience que

(1) Notre spirituel confrère, en citant cette anecdote de mémoire, a pris un favori de Catherine II pour l'autre, j'entends pour l'un des autres. Potemkin avait plus de littérature; l'honneur de cette réplique revient à l'un de ses successeurs, Riensky Korsakoff, le futur vaincu de Zurich, élevé subitement en 1779, du rang de sergent des gardes à celui d'aide de camp, etc. « Il fit venir le plus fameux libraire de Pétersbourg, et lui dit qu'il vouloit avoir des livres pour les placer dans le palais de Wassiltschikoff, dont l'impératrice venoit de lui faire présent. Le libraire lui demanda quels livres il lui falloit. — Vous savez cela mieux que moi, c'est votre affaire. De gros livres en bas, de petits en haut : voilà comment ils sont chez l'impératrice. (Castéra, *Hist. de Cath.* II, II, 289.)

la plupart de ces derniers prendraient volontiers plusieurs ouvrages à la fois, sans même avoir l'intention d'en parcourir un seul.

» Puis, personne n'a oublié ce que disait Nodier, en montrant un volume qu'on lui avait rendu sali et déchiré :

Tel est le triste sort de tout livre prêté;  
Souvent il est perdu, toujours il est gâté. »

## II

M. Henri Houssaye, l'historien d'Alcibiade, qui plie sous le faix des couronnes académiques et dont on pourrait déjà dire :

Tydidès, melior patre !

vient de publier dans les *Débats* une remarquable série d'Études sur le roman contemporain, qui sera prochainement réunie en volume. Dans la dernière, il restitue aux frères de Goncourt l'honneur de l'invention du roman naturaliste. *Germinie Lacerteux* a sa place, — une place à vrai dire assez malpropre, — dans l'histoire littéraire de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La préface de cet ouvrage, où il y a bien du talent dangereusement employé, est un manifeste, comme celle du *Cromwell* de M. Hugo. C'est là que fut formulée, pour la première fois, la prétention au roman vrai; le roman de la rue se substituant à celui du boudoir; se faisant enquête sociale, « s'imposant les études et les devoirs de la science et en revendiquant les libertés et les franchises ».

En conséquence, M. H. Houssaye refuse à Flaubert le mérite de l'initiative naturaliste, et, à plus forte raison, à M. Emile Zola. Il ne conteste pas le talent de celui-ci, mais blâme énergiquement et spirituellement l'usage qu'il en fait d'ordinaire. Il a notamment « ouvert un cours de parfumerie comparée. Dans la *Faute de l'abbé Mouret*, le nerf olfactif est agréablement excité par les enivrantes sen-

eteurs de la tubéreuse et du fumier; le *Ventre de Paris* est imprégné de l'odeur des fromages; *l'Assommoir* fleur le linge sale; *Pot-Bouille* embaume l'eau de vaisselle. Avec *Nana*, autres parfums, » sans compter celui de la putréfaction de l'héroïne, placé à la fin comme repoussoir. Le dernier, *la Joie de vivre*, semble fait avec des extraits de la *Gazette des Hôpitaux*; on y trouve entre autres un cours complet d'obstétrique.

En terminant, M. H. Houssaye n'hésite pas à déclarer que les productions de cette école ont influé sur la floraison de livres immondes qui, depuis plusieurs années, s'étaient librement aux vitrines des libraires. « Si ces romans ne l'ont pas causée, au moins l'ont-ils rendue possible, en familiarisant le public avec des tableaux qu'il n'était pas habitué à voir, et des mots qu'il n'avait pas coutume d'entendre. M. Zola se fâche quand on accuse le naturalisme d'obscénité. Toutes les scènes, inutiles à rappeler, qu'il a cyniquement décrites; tous les mots, impossibles à citer, qu'il a laborieusement recueillis dans les bas-fonds du dictionnaire, M. Zola ne serait pas éloigné de les citer comme des preuves de la moralité de son œuvre. Le sophisme n'est pas neuf, qui consiste à dire qu'on dévoile le vice pour le rendre haïssable. C'était l'idée du marquis de Sade ».

C'est aussi sous l'influence de ce sophisme que paraît avoir été écrit le dernier ouvrage de M. Alphonse Daudet : *Sapho, mœurs parisiennes* (!) Pas plus parisiennes que viennoises ou berlinoises, sinon moins. Il y a longtemps que Camille Desmoulins a dit : *Un égout de Paris n'est pas la Seine*.

L'auteur dédie ce livre « à ses fils, quand ils auront vingt ans (!!) ». Cette idée de compléter leur éducation laïque par un cours de haute pornographie a révolté les critiques les moins austères. On dira que les Spartiates dégoûtaient leurs enfants de l'ivrognerie en leur montrant des esclaves ivres. Mais les exhibitions d'ivresses sensuelles

qu'on trouve presque à chaque page dans *Sapho* semblent plutôt faites pour donner de l'attrait à certains raffinements de vices, que pour en dégoûter.

Ce livre est encore l'histoire de ce qu'on appelle un collage, dans l'argot de quelques ateliers. Ce sujet a déjà été traité souvent, entre autres par M. Barbey d'Aurevilly, dans *Une vieille Maîtresse*, par MM. de Goncourt dans *Manette Salomon*, deux ouvrages dont le premier au moins est fort supérieur à *Sapho*. Il y a pourtant çà et là des pages remarquables dans l'œuvre nouvelle de M. Daudet, comme la promenade en bateau d'une escouade de vieilles courtisanes, ayant rôti le balai à en calciner le manche. C'est le seul endroit où l'auteur soit réellement parvenu à faire le vice suffisamment écœurant. On trouve aussi de la grâce dans certains épisodes des amours de *Sapho*, la cocotte émérite, — ayant, comme dit un de ses anciens, *toutes les cordes de la lyre*, — avec le jeune beau qu'elle se plaît à former, ou plutôt à déformer. Mais ce n'est une grâce morbide, malsaine; on dirait une idylle dans des campagnes hantées par la *Malaria*. On respire un meilleur air au *Moulin* d'où ont été écrites les fameuses *Lettres*, qui ont commencé la réputation de cet écrivain, et sont encore ce qu'il a fait de mieux.

En regard de ce succès moralement regrettable, nous sommes heureux de placer celui d'un autre roman où le talent n'est pas moindre, et dont les tendances sont infiniment meilleures, celui que vient de faire paraître M. G. Duruy, fils de l'ancien ministre, et gendre d'Achille Jubinal. M. G. Duruy, qui n'était encore connu que par sa belle et savante étude sur le *Cardinal Caraffe*, que l'Académie vient de couronner, a soudain révélé des aptitudes exceptionnelles de romancier, dans *Andrée*, un coup d'essai qui est déjà presque un coup de maître.

B. E.

## LES MANUSCRITS

DE LA

## BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN.

On sait que S. S. le pape Léon XIII a institué une commission chargée de faire imprimer les catalogues des manuscrits de cette célèbre bibliothèque. Cette commission a pour président le cardinal Pitra, bibliothécaire de l'Église romaine, et compte parmi ses membres l'auteur de *Roma sotterranea*, J.-B. de Rossi. Nous empruntons à un travail de cet illustre érudit quelques renseignements sur ces catalogues.

Aucune bibliothèque, dit-il, ne possède un aussi grand nombre de manuscrits importants, ni des inventaires faits avec autant de soin. Plusieurs sont antérieurs au fameux Platina (B. de Sacchi), qui devint bibliothécaire du Vatican en 1475. Un catalogue de manuscrits grecs en trois volumes, et un autre de manuscrits latins en sept volumes, plus un volume de table alphabétique, furent rédigés dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. La fameuse bibliothèque Palatine, transférée d'Heidelberg à Rome en 1623, avait été cataloguée à part en deux volumes, consacrés l'un aux manuscrits grecs, l'autre aux latins. Il en fut de même pour la bibliothèque d'Urbin, et pour celle de la reine Christine de Suède. Le catalogue de la première forme quatre volumes, dont trois latins et un grec; celui de la seconde remplit un volume latin et un volume grec. Ainsi, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, la bibliothèque du Vatican possédait déjà dix-sept volumes mss. d'inventaires (y compris un volume à part, consacré aux manuscrits

orientaux), plus les tables, rédigées sous la direction des plus illustres savants de l'époque, L. Allatius, Schelstrate, etc.

Au xviii<sup>e</sup> siècle, elle s'enrichit des collections importantes des cardinaux Ottoboni et Cappóni, dont les inventaires furent aussitôt rédigés. Un grand nombre de bibliothèques d'églises et de couvents étaient tombées dans un état déplorable au xiv<sup>e</sup> siècle. Ce fut le bel âge, ou plutôt le vilain âge des palimpsestes, et de la destruction d'un grand nombre de manuscrits précieux, dont les débris étaient employés à faire des couvertures et des feuillets de gardé. Il y avait eu aussi à Rome des ruines irréparables, pendant les luttes de la papauté avec l'empire, non seulement dans les bibliothèques, mais jusque dans les archives du siège apostolique. On peut consulter à ce sujet l'opuscule de M. Gachard, les *Archives du Vatican*. Elles ont dû aussi beaucoup souffrir, ainsi que les livres, dans l'incendie du palais de Latran, en 1308, et dans les déplacements ultérieurs, occasionnés par le séjour des papes à Avignon, et par le schisme d'Occident. Après l'abdication de l'anti-pape Clément VIII, successeur de Benoit XIII réfugié en Catalogne où il avait emporté une partie des archives pontificales; trente tonneaux ou caisses (*botte*), remplis de registres des papes, furent rapportés à Rome du château de Peniscola. Il était aussi resté bien des choses à Avignon, car, par un acte du 20 juin 1441, Eugène IV prescrivit d'inventorier tout ce qui pouvait se trouver encore au palais des papes, de livres et de titres intéressant l'Église romaine (voir le chapitre des *Registres des Papes* dans l'ouvrage de M. Rocquain, *La Papauté au moyen âge*. Paris, Didier).

Quoi qu'il en soit, on retrouve, dès 1432, la bibliothèque pontificale installée au Vatican, et très riche en manuscrits, même grecs. Leur nombre s'accrut considérablement après la prise de Constantinople, par les soins de Nicolas V et de son successeur Callixte III, qui firent re-

chercher de toutes parts à grands frais des ouvrages de l'antiquité sacrée et profane.

Ce fut Sixte IV qui donna une forme définitive à la bibliothèque du Vatican. Dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle, des lettrés pouvaient y consulter les manuscrits, et même obtenaient le prêt à domicile. Après le sac de Rome en 1527, dans lequel la bibliothèque eut à souffrir, le progrès recommença. Pie IV chargea le savant Panvinio (1529-1568) de faire de nouvelles acquisitions. Marcel II et Paul IV annexèrent à la bibliothèque la célèbre typographie vaticane. Elle fut encore augmentée sous Paul V, grâce aux soins du bibliothécaire, le fameux cardinal Baronius. Enfin Sixte-Quint fit construire pour elle un édifice spécial.

Au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, les maronites Elias et Joseph Assemani firent une ample récolte de manuscrits orientaux pour le compte du pape Clément XI. Ces manuscrits, et d'autres offerts au même pontife par diverses personnes, furent décrits dans les trois volumes publiés de 1719 à 1729, sous le nom de *Bibliotheca Orientalis clementino-vaticana*, par Joseph Assemani, devenu bibliothécaire du Vatican. Le même commença dès 1721 à préparer l'impression du catalogue complet, qui devait former vingt volumes. Les trois premiers parurent de 1756 à 1759, sous les auspices de Benoît XIV. Mais, pour différents motifs, cette publication demeura ensuite interrompue jusqu'en 1825, époque où le cardinal Mai fit paraître le catalogue des papyrus égyptiens du Vatican. La commission instituée par le Pape actuel a pour but la reprise de cette grande œuvre, si intéressante pour le monde savant. « Même au milieu des calamités qui nous entourent, dit M. de Rossi, et parmi les angoisses du siège apostolique, S. S. Léon XIII renouvelle les exemples les plus illustres laissés par ses prédécesseurs, anime de sa puissante impulsion les sciences, les lettres et les arts, et fait de son palais le grand Athénée de la sagesse chrétienne ».

## NÉCROLOGIE

### HENRI BAUDRIER

Ancien président de chambre à la Cour d'appel de Lyon, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Lyon, de l'Académie de Nîmes, de la Société de la Diana, etc.

La mort vient de frapper un de nos bibliophiles des plus distingués, Henri-Louis Baudrier, né à Lyon le 29 mai 1815, décédé, le 17 juin 1884, à Paris, au cours d'un voyage.

La famille Baudrier, originaire de Provence, était venue, au milieu du siècle dernier, s'établir à Lyon, où ses membres ne tardèrent pas à prendre une place honorable dans les rangs de la magistrature et au sein des grandes administrations de la cité. Fidèle à ces traditions, H. Baudrier embrassa la carrière de magistrat en 1842. Une plume plus autorisée que la nôtre a apprécié l'homme public et le juriconsulte (1). Bornons-nous à dire qu'il fut nommé président de chambre à la cour de Lyon en 1869 et officier de la Légion d'honneur en 1877. Une suprême distinction lui était pourtant réservée : par décret du 19 septembre 1883 il fut révoqué de ses fonctions. Semblable faveur lui avait été momentanément octroyée en 1848. Les révolutionnaires de 1870 le ménagèrent encore moins, car, incarcéré par eux le 6 septembre, il ne fut relâché que le 14 du même mois. Il put, en ces pénibles jours, se rappeler la lugubre fin de son aïeul assassiné, en 1794, par

(1) Notice sur M. le président H. Baudrier, par L. Niepce, ancien conseiller. Lyon, Pittat, 1884.

les aînés de ces modernes Jacobins qui, eux aussi, parlaient alors de purger les prisons.

Ce n'est pas seulement au Palais que l'on appréciait la haute valeur de M. le président Baudrier. L'administration des Hospices de Lyon, celle du Mont-de-piété, les commissions municipales, le Comité des ambulances et de nombreuses sociétés civiles et littéraires ont à diverses reprises réclamé le concours obligeant de ses lumières et de son expérience.

On pourrait croire qu'à une vie si bien remplie il restait peu de loisirs. Mais, comme s'il eût puisé dans le travail de nouvelles forces, H. Baudrier trouvait, chaque jour ou chaque nuit, quelques heures à consacrer à ses chers livres, à ses vieux imprimeurs lyonnais. Ses relations avec les Cailhava, les Coste, les Péricaud, etc., avaient développé vite et sûrement cette inclination née dans le cabinet paternel. Quarante ans de travaux et de recherches ont conduit sur les tablettes de sa bibliothèque environ 8,000 volumes, monument précieux élevé à la gloire de la bibliographie lyonnaise. Les incunables et les livres du xvi<sup>e</sup> siècle en forment la partie la plus curieuse et la plus importante. On peut, entre autres, citer les quelques noms suivants capables de la faire apprécier : le *Propriétaire des choses*, 1482, le *Fasciculus Temporum*, en français, sortis tous les deux des presses de M. Huss ; le *Roman de la Rose*, chez G. Leroy, 1486-87 ; les *Heures de Notre-Dame*, impression gothique de Boninus de Boninis, 1499, etc. — Au xvi<sup>e</sup> siècle : la *Mer des Histoires* ; le *Platine* en français ; la traduction complète de la *Bible*, dite du P. Bailly, 1521 ; le *Roman de la Rose* de Molinet ; l'*Arismetique* de Estienne de la Roche ; la grande *Bible* de Gryphe ; l'*OEconomia Domus Domini*, avec sermons en patois languedocien : les *Heures* de Rouville ; un *Psautier* à l'usage de Lyon, avec chants notés ; le *Calendrier des Bergers* orné de curieuses figures, etc. — Parmi les manuscrits : Une *Vie de J.-C.* avec figures provenant de la bibliothèque

de la Vallière ; un splendide *terrier de l'abbaye* d'Ainay ; plusieurs *Heures* à vignettes du xv<sup>e</sup> ; un manuscrit inédit du R. P. *Ménéstrier*, dont les œuvres complètes ont été réunies en magnifique condition ; les *Fleurs armoriales de Lyon*, exemplaire offert à M. de la Michodière, etc. — Le *catalogue* de cette bibliothèque, dressé et annoté par M. Baudrier, est un manuscrit non moins précieux, auquel on pourrait, avec justice, appliquer un titre illustre, celui de *Manuel du libraire lyonnais*.

Le président Baudrier, et en cela sa bibliothèque est remarquable, tenait à posséder de *bons exemplaires*. Il recherchait avant tout le parfait état du papier et du texte et aux fastueux maroquins modernes il préférait le volume dans sa condition première. Cependant, aux victimes de difficile rencontre, il rendait la parure et l'éclat mérités en les confiant aux soins artistiques des Duru, des Capé, des Masson-Debonnelle à Paris, et de Bruyère, à Lyon, ses relieurs ordinaires. Aussi les anciens amateurs sont-ils largement représentés dans cette collection, où les écussons et les marques rappellent : de Thou, Longepierre, Peyrese, Ménars, d'Hoym, d'Aumont, Jeanin, Colbert, Bossuet, Villars, Vauban, La Tour d'Auvergne, Brienne, la reine Anne d'Autriche, les duchesses de Pompadour, de Choiseuil, de Berry, les comtesses de Verrue et du Barry, etc. — et parmi les Lyonnais : Grolier, du Peyrat, Tournon, du Soleil, de Sèze, Villeroy, Clapisson, Mazonod, etc.

Tels étaient les instruments de travail de M. Baudrier qui ne se contentait pas d'aimer ses livres pour eux-mêmes, mais cherchait avant tout à arriver par eux à établir un catalogue complet des livres imprimés à Lyon au xvi<sup>e</sup> siècle. Cet œuvre serait, autant qu'il est possible, terminée aujourd'hui, s'il n'en avait accru la difficulté et le mérite, en y joignant une biographie des imprimeurs. Les cartons, laborieusement explorés dans les archives et les collections publiques et privées, lui ont fourni à cet égard des preuves indéniables, des éclaircissements précieux, des aperçus

entièrement nouveaux. Les notes permettent de suivre les premiers imprimeurs lyonnais dans les déplacements nécessités par la recherche d'une position plus lucrative et non par les exigences d'un métier ambulancier par lui-même. Plus tard on les voit louer ou acheter des maisons ; se fixer dans un quartier spécial ; fondre leurs caractères, en vendre, neufs ou usés, en acheter à des fondeurs spéciaux ; relier leurs livres ; céder leur boutique et leur matériel par location, vente, testament, contrat de mariage à leurs veuves, parents ou ouvriers ; passer des marchés pour les papiers qu'il leur était interdit d'acheter en Dauphiné. Les renseignements sont nombreux sur l'immense trafic de livres dont Lyon était alors le centre et qui, arrivant en tonneaux d'Allemagne et surtout de Bâle, se répandaient jusqu'en Espagne par la voie de Toulouse. Les prix d'impression, le nombre des presses, le salaire et les grèves des compagnons sont également indiqués. Quelques imprimeurs, comme Rouville, sont favorisés par la fortune ; mais d'ordinaire ils végètent et plusieurs finissent dans la misère. Les créanciers, peu soucieux du grand art, ont du moins eu le mérite de fournir des inventaires où tout est indiqué et estimé pour le mieux. Les imprimeurs lyonnais du xvi<sup>e</sup> siècle sont tous l'objet de mentions plus ou moins détaillées ; parmi eux, une trentaine ont leurs dossiers enrichis de notes plus considérables, mais demandant à être revisées et complétées. On peut signaler comme très avancée la notice sur la dynastie lyonnaise des *Junte* et J. B. Regnauld, leur successeur, ainsi que celle sur *Dolet* que M. Baudrier tenait, avec pièces à l'appui, en bien moins grande estime que le savant chancelier Christie, son ami (1).

Les publications de M. le président Baudrier, absorbé par ses recherches, sont en petit nombre. Citons entre autres :

*Assistance donnée à la multitude des pauvres accourus à*

(1) Etienne Dolet the martyr of the renaissance a biography. By A. C. Christie. London, Macmillan, 1880.

*Lyon en 1531... par Jean de Vauzelles. Nouvelle édition avec introduction, notes et glossaire.* Lyon, 1875. C'est la réimpression d'une plaquette de sa bibliothèque, rarissime, sinon unique, imprimée à Toulouse en 1531, pour Jehan Barril.

*Une visite à la bibliothèque de Bâle.* Lyon, 1887. Brochure curieuse et pleine d'érudition, relative à Jean Heynlein, dit J. de la Pierre et à ses livres, aux Amerbach et à Jean Vaugris, libraire de Lyon jusqu'alors inconnu.

*Bibliographie lyonnaise au xv<sup>e</sup> siècle.* Lyon, 1881. Notes sur les pérégrinations de J. Neumeister, d'après les *Origines de l'imprimerie d'Alby* par le docte libraire Claudin.

*Sur l'orthographe du nom de G. Rowille.* Lyon, 1883. Étude bibliographique et généalogique.

*Une notice nécrologique*, insérée en 1872 dans le *Bulletin*, sur *Alfred de Terrebasse*, historien et bibliophile dauphinois.

Le temps a manqué à M. Henri Baudrier. Il a été frappé à l'heure où, parachévant son œuvre, il se préparait à publier le résultat des recherches et des travaux de toute une vie. Ces découvertes ne resteront point ignorées. M. Julien Baudrier, qui conserve pieusement les notes et la bibliothèque de son père, saura consacrer et honorer dignement sa mémoire, en travaillant à la publication des précieux documents relatifs aux livres et aux imprimeurs lyonnais.

La mort imprévue de M. le président Baudrier a causé une douloureuse émotion parmi les honnêtes gens de Lyon. Elle est aussi un malheur pour la science et la cause d'amers regrets pour ceux qui ont connu et aimé cet homme de bien.

#### H. DE TERREBASSE.

— Il vient de mourir à Lyon un professeur du lycée de cette ville, *Moliériste* enragé.

Pendant sa longue carrière, il avait réuni, souvent à l'aide de sacrifices très lourds dans sa modeste situation, toutes les éditions

qu'il a pu se procurer des œuvres de Molière, et tous les documents, études, critiques, etc., concernant l'auteur du *Misanthrope*.

Cette collection a été léguée par M. Aniel — c'est le nom du professeur — à la Comédie-Française.

## NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— MM. Hachette viennent de mettre en vente le tome VIII de l'édition des œuvres de Molière, qui fait partie de leur belle collection des grands écrivains de la France. C'est un robuste in-8 de 602 pages, très convenablement imprimé par M. Lahure. Il a été tiré un certain nombre d'exemplaires en grand papier; mais tous sont vendus ou retenus d'avance.

Nous avons déjà exprimé dans une autre occasion notre opinion sur l'ample commentaire de Molière, commencé par feu Despois et continué par M. P. Mesnard. Les notices en forme d'introduction méritent des éloges presque sans réserve. Les notes qui accompagnent le texte sont généralement excellentes aussi, mais parfois un peu trop multipliées. Certaines remarques, conjectures ou anecdotes d'un intérêt secondaire, qui usurpent parfois sur le texte la presque totalité des pages, auraient été mieux placées partout ailleurs. Nous regrettons aussi l'emploi des *notes de notes* désignées par des lettres, et venant se greffer sur les notes chiffrées. Cette seconde série de notes gagnerait à être refondue dans la première. Ça et là, le besoin d'un bon « apophtegme à la laconienne » se fait sentir, pour trancher des observations trop prolongées.

Ce tome VIII comprend le *Bourgeois gentilhomme*, *Psyché*, les *Fourberies de Scapin* et la *comtesse d'Escarbagnas*. Les lecteurs du *Bulletin* savent du reste que les éditions originales des trois premières de ces pièces ont paru en 1671 à Paris, chez Pierre Le Monnier, au Palais, vis-à-vis la porte de la Sainte-Chapelle, et que la *comtesse d'Escarbagnas* n'a été imprimée pour la première fois que dans le t. II des *Œuvres posthumes*, qui forme le tome VIII de l'édition de 1682.

Du vivant de Molière, il n'avait été imprimé que la liste des rôles de cette comédie et des noms des acteurs, dans le livret du « *Ballet des Ballets*, dansé devant Sa Majesté en son château de Saint-Germain-en-Laye, au mois de décembre 1671 ». Dans ce livret, imprimé pour être distribué aux spectateurs, on trouve à la suite des « noms des acteurs de la comédie (*la Comtesse*) », ceux d'une *Pastorale* qui venait à la suite, et dont le texte est malheureusement perdu. On voit seulement qu'elle était jouée par Molière, Baron, la Thorillière, Mlles de Brie et Molière; que Mlle Molière y représentait une bergère habillée alternativement en homme et en femme, et Molière « un premier pâtre », et ensuite « un Turc ».

A la suite du texte de la *Cérémonie turque* conforme à l'édition originale du *Bourgeois Gentilhomme*, M. P. Mesnard a placé en appendice le texte développé de l'édition de 1682 avec les variantes de 1734, remaniement qu'on peut considérer comme dû à Molière lui-même, ou du moins comme approuvé par lui. Une autre note, des plus intéressantes, est celle relative au beau volume de la bibliothèque du Conservatoire, qui contient la copie faite par Philidor de la partition que Lulli avait composée pour les intermèdes du *Bourgeois Gentilhomme*, et quelques extraits de cette partition.

On trouvera aussi en appendice, après les *Fourberies de Scapin*, le texte des deux scènes du *Pédant joué* imitées par Molière. A cette occasion, M. P. Mesnard renvoie sur *Cyrano de Bergerac*, aux frères Parfaict, au *Menagiana*, au Dictionnaire de Jal, et à M. Fournel. Il aurait pu ajouter à ces noms celui de Nodier, dont le charmant opuscule : *Cyrano de Bergerac et Bonaventure Desperiers* méritait bien l'honneur d'une référence.

En somme, malgré quelques imperfections, dues surtout au désir de ne rien omettre et de trop bien faire, cette édition de Molière est un travail des plus estimables. En y joignant une ou deux séries de vignettes modernes en bonnes épreuves, on peut en faire un beau livre de bibliothèque.

B. E.

— Nous avons déjà signalé le travail fort intéressant que publie M. J.-A. de Lérue sur *les prisons de Rouen pendant l'époque révolutionnaire* (1792-1795), d'après des documents originaux. L'un des plus curieux est relatif à la « Maison de Saint-Yon, » appar-

tenant avant la Révolution aux Lazaristes. C'est un manuscrit format in-4 de 46 pages, qui porte le titre suivant : 1793 *jusqu'à* 1794. *Maison d'arrêt de Saint-Yon. Liste des détenus.* Le préambule nous apprend que cette maison d'arrêt n'a été *ouverte!* — c'est-à-dire n'a commencé à recevoir des détenus, métaphore singulière! — que le 15 octobre 1793. Ce manuscrit fut découvert il y a quelques années à Paris et acheté par M. de Girancourt, membre du conseil général de la Seine-Inférieure. Il n'est pas signé, mais on y trouve annexées des minutes, — d'une écriture absolument identique à celle du registre — de trois demandes de secours adressées en 1827 aux ducs de Doudeville et de Blacas, et au roi Charles X par un nommé *Thouret*, naguère emprisonné à Saint-Yon, pendant la Terreur, pour cause de royalisme. Le nom de ce Thouret, alors clerc de procureur à Rouen, figure en effet à la date du 17 décembre 1793, au registre des incarcérations, et mention est faite de sa mise en liberté le 25 août 1794, époque où finit ce manuscrit. Il est évident que ce prisonnier, qui était peut-être employé au greffe, a pu faire une copie exacte du registre d'écrou. Il l'a faite *bien correctement*, comme il dit, dans des pages à colonnes portant les noms, titres, domiciles, date d'entrée des détenus depuis l'ouverture de la maison. Il y a aussi les indications des sorties, malheureusement peu nombreuses par rapport au chiffre des entrées, qui monte à 494, et celle des translations à Paris. Il n'est que trop facile de suivre la destinée ultérieure des prisonniers transférés. On les retrouve dans la liste alphabétique des victimes du tribunal révolutionnaire, jointe au grand ouvrage de M. Wallon.

Dans cette liste de prisonniers, figurent les noms des familles de Rouen les plus honorables, notamment de *cinquante-cinq* magistrats, c'est-à-dire à peu près tout le personnel judiciaire du pays.

— Le peintre Anastasi, dont la brillante carrière artistique a été si cruellement interrompue par la cécité, vient de terminer une étude fort intéressante sur la vie et les travaux de Pierre Leblanc, l'inventeur de la sonde, son aïeul maternel. Ce travail, rédigé sur des documents de famille, vient d'être publié par MM. Hachette. Les mêmes éditeurs ont fait paraître un nouveau volume de biographies d'inventeurs célèbres, par M. le baron Ernouf, notre collaborateur. Il contient les vies de Frédéric

Sauvage (l'hélice appliquée à la navigation), de Josué Heilmann (le métier à broder et la peigneuse mécanique), de Barthélemy Thimonnier (la machine à coudre), et de Henri Giffard (l'injecteur).

— La Bibliothèque nationale vient de clore son inventaire. Le nombre des volumes s'élève actuellement à 2,500,000. Le cabinet des manuscrits renferme 92,000 volumes reliés, brochés ou contenus dans des cartons, ainsi que 144,000 médailles de toutes les époques françaises et étrangères. Les collections des estampes comprennent plus de deux millions de pièces conservées dans 14,500 volumes et dans 4,000 portefeuilles. La galerie de la réserve renferme les volumes les plus précieux, lesquels sont au nombre de 80,000. En somme, notre Bibliothèque nationale est la plus riche et la plus ancienne de toutes les bibliothèques de l'Europe. On peut juger de la progression du mouvement intellectuel de ces dernières années par les chiffres suivants : en 1868, la salle de travail recevait 24,900 lecteurs ; en 1883, elle en a reçu 70,000.

— Nous recommandons à ceux de nos confrères qui recherchent les pièces et opuscules rares sur la Révolution, une plaquette in-18 de 56 pages, tirée à très petit nombre, intitulée : *Une page d'histoire bayeusaine. Philippe de Delleville*, par M. Anquetil, avocat, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, etc. C'est le récit, avec pièces originales à l'appui, d'un incident très curieux de l'histoire de la Révolution en province, qui remonte à la fin de juillet 1789 ; un spécimen caractéristique de l'état général d'effarement et d'effolement des esprits après la prise de la Bastille. Philippe de Delleville ou Delleville tout court, qui fut depuis membre de la Convention et des Cinq-Cents, et l'un des plus modérés, était, en juillet 1789, lieutenant-général de l'amirauté à Bayeux. Il venait de donner un gage irrécusable de son adhésion au nouvel ordre de choses, en organisant de suite la milice bourgeoise dont il avait été nommé le 24 juillet commandant provisoire. Pourtant, quelques heures après, la municipalité bayeusaine ordonnait son arrestation ; il était poursuivi à travers champs, fait prisonnier et manquait d'être écharpé pour complicité dans l'évasion par mer de deux des plus grands ennemis de la nation échappés de Paris. Ces deux prétendus scélérats étaient le duc de Coigny et son secrétaire. Député de la noblesse du bailliage de Caen aux Etats-Généraux,

le duc se rendait à son poste. Pour éviter Caen, où l'on s'apprêtait, disait-on, à lui faire un mauvais parti, il avait désiré gagner par mer l'embouchure de la Seine. Tout le crime de Delleville était d'avoir facilité cet embarquement, ce qui était à la fois l'accomplissement de son devoir comme lieutenant de l'amirauté, et un acte d'humanité. Mais il était alors bien plus dangereux de faire le bien que le mal. Pour justifier Delleville et lui sauver la vie, il ne fallut rien moins qu'une lettre de Necker à la municipalité de Bayeux, lettre écrite le lendemain du retour triomphal de ce ministre à Versailles. Il attestait l'innocence de Delleville, et *sollicitait* sa liberté au nom du roi. En présence de cette lettre et d'autres témoignages, la municipalité reconnut et proclama cette innocence, « conformément à l'intention du Roi, transmise par une voie aussi pure et d'une manière excellente. » Mais, pour la sûreté du prévenu et pour la sienne propre, la municipalité donna la plus grande publicité possible à la lettre du ministre populaire. Elle fut affichée partout, lue en présence de la garde nationale et de tous les habitants convoqués à son de tambour, etc.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir davantage l'intérêt de cet opuscule au point de vue de la psychologie révolutionnaire.

— La vente de la grande et belle bibliothèque de lord Gosford a eu lieu à Londres, du 21 avril au 2 mai dernier. Cette vente comprenant 3363 numéros catalogués, a produit 282,960 francs. On avait déjà fait à Paris, en 1882 (1-6 mai), une autre vente, composée de livres choisis dans cette collection et destinés au public des amateurs français; nous en avons rendu compte à nos lecteurs. Le total de cette partie choisie a été alors la somme de 302,336 francs. (Voir le numéro de mai 1882 du *Bulletin du Bibliophile*.)

— L'exposition des livres, manuscrits, gravures, etc., relatifs à la vie et à l'époque de Luther, qui a été tenue, au British Museum, vient d'être fermée. Pour faire suite à celle-ci, les directeurs de ce musée anglais auraient, dit-on, l'intention d'organiser très prochainement une exposition analogue relative à la vie et à l'époque de Wiclif.

LES  
**GEMMES ET JOYAUX**  
DE LA COURONNE  
AU  
**MUSÉE DU LOUVRE**

EXPLIQUÉS

PAR

**M. BARBET DE JOUY**

MEMBRE DE L'INSTITUT

DESSINÉS ET GRAVÉS À L'EAU-FORTE D'APRÈS LES ORIGINAUX

Par **JULES JACQUEMART**

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE VIENNE, CHEVALIER DE L'ORDRE  
DE FRANÇOIS-JOSEPH

Cette publication comprend la description historique et critique, et la reproduction par la gravure, à la grandeur des originaux, des vases, coupes, aiguères et autres objets, taillés dans le cristal de roche, le lapis, dans les sardoines, les jaspes et les agates, enrichis de montures d'orfèvrerie et souvent de pierres fines, qui sont exposés au Louvre.

## ORDRE DE LA PUBLICATION

- 1° L'ouvrage se composera de TRENTE ET UNE LIVRAISONS.  
(La 31<sup>e</sup> livraison, contenant les titres, les tables et la liste imprimée des souscripteurs, sera livrée gratis auxdits souscripteurs seulement.)
- 2° Chaque livraison contiendra DEUX PLANCHES et deux feuilles de texte.
- 3° La livraison coûtera DIX FRANCS, il en paraîtra deux par mois.
- 4° **IL NE SERA VENDU SÉPARÉMENT AUCUNE LIVRAISON NI AUCUNE PLANCHE.**
- 5° L'ouvrage entier sera imprimé (texte et planches) sur un magnifique papier jésus vergé de la plus belle qualité, fabriqué exprès par les papeteries du Marais et de Sainte-Marie. Prix . . . . . 300 fr.
- 6° La liste des souscripteurs sera imprimée pour être mise en tête de l'ouvrage.
- 7° Il en sera tiré, outre le papier de l'édition :
  - 1° QUATRE EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR VÉLIN, au prix de . . . . . 5,000 fr.  
(Deux exemplaires sont retenus.)  
NOTA. — Ces exemplaires seront imprimés (texte et planches) sur PEAU DE VÉLIN de la plus belle qualité, ils contiendront des épreuves de 1<sup>er</sup> choix, en double épreuve (sur vélin et sur Japon).
  - 2° VINGT EXEMPLAIRES IMPRIMÉS SUR PAPIER DOUBLE DU JAPON (de la fabrication impériale), au prix de trente francs la livraison, ci . . . . . 900 fr.  
(Cinq exemplaires sont souscrits.)

NOTA. — La première liste des souscripteurs paraîtra prochainement.  
LES SEIZE PREMIÈRES LIVRAISONS SONT PUBLIÉES.